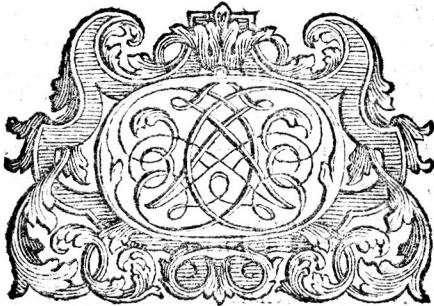


LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems; contenant aussi
quelques nouvelles de Litterature.

DECEMBRE 1741.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de
Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XII.

*Avec Privilege de Sa Sacree Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 42. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliotheque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 24. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à present 45. vol.

325

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Decembre 1741.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Litterature.

LE Sr. Chevalier Imprimeur de ce Journal a presentement sous ses pressés L'HISTOIRE ECCLE'SIASTIQUE ET CIVILE DU DUCHE' DE LUXEMBOURG ET COMTE' DE CHINY, dont le R. P. BERTHOLET, de la Compagnie de JESUS, demeurant au College des Jesuites à Namur, est Auteur. Ledit Sr. Chevalier espere que cet Ouvrage sera non-seulement du goût du Public, mais encore de celui de tous les Savans; & il n'en parle de la sorte, qu'après l'avoir fait examiner par des Ecrivains fort versés en tout genre de Littérature, & à qui il communiqua son Manuscrit dès qu'il se vit autorisé de la Cour de Bruxelles pour l'imprimer.

L'un de ces Savans lui répondit en ces termes :
J'ai lu les premiers Tomes de l'Histoire de Luxembourg que vous m'avez confiés, & je les ai lus avec grande satisfaction. Je les trouve pleins d'érudition & de sincérité, d'un stile clair, coulant, naturel, sans

ornemens trop recherchés, mais instructifs & agréables. L'Auteur, dont vous me celez le nom, a le talent de ramasser une infinité de Traits très-intéressans en assez peu d'espace, & il nous donne une idée précise de l'origine de la plupart des Puissances de l'Europe. Il est vrai que cela paroît un peu étranger à son Histoire, & il semble que sans reprendre les choses de si haut, il auroit pu en retrancher quelques circonstances épisodiques. Mais si c'est là un défaut, il est compensé par bien des avantages; car tout s'y fait lire avec utilité pour le Lecteur. Je me fais d'avance un vrai plaisir de le féliciter sur l'honneur que lui fera ce grand Ouvrage, & dont vous pouvez vous promettre un débit assuré.

Au autre parle à peu près sur le même ton, quoique d'une manière différente. L'Histoire Ecclesiastique & Civile du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, dit-il, ne peut que faire plaisir & être très-utile à ses Lecteurs, par l'attention que l'Auteur a eu de lier à cette Histoire particulière tout ce qu'il y a de plus intéressant dans l'Histoire générale de l'Empire d'Occident & de la France. Son stile aisé & naturel en facilitera la lecture, & l'on doit lui savoir gré des recherches profondes, vastes & curieuses qu'il a faites pour éclaircir & pour justifier ce qui pouvoit avoir besoin d'éclaircissement, ou de preuves. Vous ne hazarderez rien à l'imprimer, & je me persuade que plus vous en tirerez d'Exemplaires, plus vous en aurez de profit.

Enfin ceux qui ont lû encore cet Ouvrage, sont des Magistrats aussi qualifiés par les Emplois considérables qu'ils remplissent, que par l'étendue de leurs connoissances en tout ce qui concerne la Province de Luxembourg. Ils ont dit

Plus d'une fois « qu'on ne pouvoit rien voir
» de plus solide, ni de mieux écrit, que la vé-
» rité s'y manifestoit, par les preuves éviden-
» res que l'Auteur rapporte; qu'on devoit lui
» favoir gré d'avoir fouillé dans les Archives,
» & d'en avoir tiré des anecdotes curieuses,
» qui plairont à tout le monde; que dans ce
» qui est litigieux il usoit de ménagement, &
» d'une telle circonspection, qu'il faisoit sentir
» le bon droit d'une partie sans blesser l'autre;
» que si la Province de Luxembourg étoit la
» seule des Pays-Bas, qui n'avoit point eu jus-
» qu'à présent son Histoire, elle devoit se ré-
» jouïr d'avoir tardé si long-tems, pour ren-
» contter un Historiographe de ce mérite; &
» que, sans doute, les autres Provinces ne
» manqueroient pas d'envier à celle-ci son sort
» & son bonheur. »

Voilà comme d'habiles Ecrivains raisonnent
d'un Ouvrage que le Sr. Chevalier a sous la presse,
& dont il se propose de faire une des plus bel-
les impressions de l'Europe, tant par la netteté
des caracteres neufs, que par la beauté & bonté
du grand Papier qu'il y employe.

Mais afin qu'on ne pense pas que l'Impri-
meur prodigue à l'Auteur un encens qui ne lui
est pas dû, dans l'esperance, peut-être, de pro-
curer à son Ouvrage plus de débit, le Public
peut s'en constituer lui-même le juge; & pour
cet effet l'on a cru devoir faire usage de la Pré-
face même de l'Auteur. C'est - là qu'il ramasse
en un seul point de vûë tout son plan, qu'il le
développe, qu'il le justifie, qu'il raisonne sur
les Traits les plus critiques & les plus em-
broüillés de l'Histoire, & qu'il rend de solides
raisons de sa maniere d'écrire. Au reste on ôte

assûrer que tout ce qu'il y promet, il l'exécute très-fidèlement. Voici donc cette Préface.

P R E F A C E D E L' A U T E U R.

I. **S**I un Ouvrage a jamais demandé une Préface, c'est celui que je donne au Public. Une Providence supérieure à toutes les vûes humaines l'a fait entreprendre, & l'amour de la Patrie l'a dicté. En voilà les vrais motifs; & en faut-il d'autres pour s'autoriser à le mettre au jour?

*Histoire du
Duché de
Luxem-
bourg & du
Comté de
Chiny.*

Ayant été occupé pendant quinze années aux fonctions de Prédicateur, j'ai eu de tems en tems occasion de m'appliquer à l'Histoire, & j'ai crû ne pouvoir mieux employer le reste de mes jours qu'à cette étude. Si l'Histoire par elle-même est féconde en grands événemens, elle ne l'est pas moins en maximes saintes; & par les réflexions qui en naissent, quel fond d'instructions l'Auteur & le Lecteur n'y trouvent-ils pas? Il est vrai que celle que je publie, étant particulière, est restreinte dans certaines bornes, & par conséquent plus stérile; mais la manière dont je la traite, & l'abondance des faits curieux qu'elle renferme, peuvent en quelque sorte l'égaliser à une Histoire générale.

II. Ceux à qui je m'étois ouvert, me conseilloyent de la commencer par Sigéfray, premier Comte de Luxembourg. En examinant ce projet, il m'a paru n'épuiser pas la matière: Car comme Sigéfray ne jeta les fondemens de son domaine qu'en 963., une infinité de choses, telles que sont les Antiques, l'établissement de la Religion, la destruction de l'Idolâtrie, les Batailles, les révolutions d'Etat, la fondation des Abbayes, la vie de quelques Saints, & même des principaux Fondateurs,

seroient

feroient restés dans les ténèbres, & auroient causé un vuide affreux. Une Histoire doit être entiere; le Public s'y attend, & c'est le tromper que de ne pas répondre à son attente.

Il a donc fallu que je remontasse aux premiers Siècles du Christianisme, & même avant la Naissance de JESUS-CHRIST. Quoique le nom de Luxembourg ne fut point alors connu, les Peuples qui habitoient la Contrée étoient célèbres, & méritent par plus d'un endroit qu'on en fasse mention. C'est-à-dire, que pour exécuter mon dessein, j'ai dû venir au tems que Jules César fit la conquête de la Belgique, & qu'il livra trois Batailles aux Treviriens, dans le territoire de Luxembourg, avant de les pouvoir subjuguier. Par-là mon Lecteur sera instruit de l'état où se trouvoit ce Pays, lorsque le Christianisme s'y établit; & il verra quelles étoient les Mœurs, le Gouvernement, & la Religion de ses premiers Habitans.

Je n'avancerai rien qui ne soit fondé sur le témoignage d'Auteurs dignes de foi, bien résolu de détruire les faulx Traditions, & de ne pas donner dans les contes des prétendus Rois de Tongres, que nos anciens Historiens ont fait descendre des Troyens: Contes purement romanesques, & plus propres à défigurer qu'à enrichir une Histoire. Un Auteur gagne beaucoup quand il se fait croire; mais il ne mérite pas d'être crû, s'il ne retranche, ou ne discute les faits apocryphes.

III. Pour former un Plan proportionné à ce dessein, j'ai donné à mon Ouvrage le titre D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET CIVILE. Cette annonce en fait connoître l'étendue, & me fournit de grands avantages: Car, lorsque
l'Histoire

l'Histoire Civile manque de matiere, l'Ecclésiastique en presente abondamment; & quand l'Ecclésiastique tarit, la Civile est féconde. De la sorte j'ai la consolation de remplir les Siècles, sans y laisser de vuide, & de suivre le fil d'une Histoire non interrompü.

Il m'a paru convenable de diviser mon Ouvrage en cinq parties. La premiere comprend ce qui s'est passé de plus remarquable, tant au Spirituel qu'au Temporel, sous les Romains; la seconde sous les Rois d'Austrasie, & la troisième sous les Empereurs d'Occident. Chacune de ces parties renferme son Tome. La quatrième commence par Sigéfröy, premier Comte de Luxembourg, & contient cinq Tomes; la cinquième finit par les Ducs du même nom, & se continuë jusqu'à nos jours. Il est à propos que je donne une idée raccourcie de chacune en particulier.

1°. On voit sous les Romains des Antiques respectables à toutes les Nations, divers Monumens, des Médailles, des Inscriptions, l'origine de divers Peuples, les Chaussées Romaines, les premiers Apôtres, qui ont annoncé la foi au Luxemboug, & la fondation du Monastère de saint Maximin, le plus ancien de l'Occident. On y rapporte la glorieuse mort de divers Martyrs, sous l'Empire de Dioclétien & de Maximien; les circonstances de la conversion de Constantin le Grand, arrivée à Neumagen, près de Treves; la liberté accordée aux Chrétiens; la vie de sainte Hélène originaire du Pays, & ses bienfaits envers l'Eglise.

Un autre point regarde l'invasion des Barbares, qui ont saccagé si souvent les Gaules, leurs fréquentes défaites par les Romains, & malgré

malgré cela, leur établissement dans la Belgique, les quatre ravages de la Ville de Treves, sa décadence, après avoir été le Siège des Empereurs, & sa ruine totale. A quoi j'ajoute l'origine du Château de Luxembourg, & de diverses autres Forteresses, les circonstances dans lesquelles la nation des Francs s'est emparée du Pays de Tongres, ensuite de Cambrai, & du Royaume de Soissons, après avoir vaincu Siagrius, & chassé les Romains des Gaules; enfin la conversion de cette Nation, occasionnée par celle de Clovis son Roi. Tout cela ramené à un seul point de vûe, forme une suite d'événemens considérables, qui instruisent le Lecteur, & doivent piquer sa curiosité.

2^o. On lit d'autres détails, sous les Rois d'Austrasie, qui fixerent leur résidence à Metz. On y marque leurs guerres au-delà du Rhin, & leurs conquêtes; de funestes divisions dans la Famille Royale, des Morts cruelles, & la méchanceté des Femmes qui y dominoient, tandis que le Luxembourg fleurit en Saints, & qu'on y fonde les Monastères de Stavelot, de Malmédy, d'Epternach, de Prüm & de St. Hubert.

La révolution arrivée dans l'Etat sous les derniers Rois de la premiere race n'est pas oubliée. On y trouve la maniere dont Pepin d'Héristal envahit le Gouvernement d'Austrasie, la bonne fortune de Charles-Marcel, qui battit les Neustriens à Ambleve, sa guérison par l'intercession de St. Maximin, en reconnoissance de laquelle il donna à cette Abbaye le Château de Luxembourg; l'élevation de Pepin le Bref sur le Trône, ses bienfaits, & ceux de ses Prédécesseurs envers les Monastères, sans parler d'une infinité d'autres choses, propres à mon sujet.

Car

Car il est bon d'observer , que je ne m'écarte presque en rien. Le Pays , dont j'écris l'Histoire , étant devenu celui de la demeure des Rois d'Austrasie , il est devenu le théâtre de leurs exploits militaires , de leurs entreprises civiles , & de leurs Regnes ; par conséquent tout m'y est essentiel.

3°. La troisième Partie est très-intéressante par l'Empire d'Occident , qu'on fait revivre dans la personne de Charlemagne ; par la résidence de cet Empereur & celle de son fils , à Aix-la-Chapelle , à Thionville , & à Jeutz dans le Luxembourg ; par les Conciles qu'on y a célébrés ; par l'érection de l'Austrasie en Royaume de Lorraine , & sa division en Haute & Basse-Lorraine ; par la fondation de l'Abbaye de Juvigny , & les guerres des fils de Loüis le Débonnaire ; par les ravages des Normans , & la fameuse Baraille de Remich ; par les incursions des Hongrois ; par les guerres au sujet de la Lorraine , qui étoit la pomme de discorde entre les Rois de Germanie , & ceux de France ; par l'extinction des Rois de la seconde race , & l'élevation de Hugues Capet sur le Trône ; enfin par les donations que les Empereurs firent à l'Eglise.

Comme j'écris une Histoire particulière , je n'omets aucune circonstance , & j'ai jugé de la satisfaction que mon Lecteur en recevoit , par celle que j'ai ressentie moi-même , en parlant du champ d'une Baraille donnée dans le Luxembourg , ou d'un Concile qu'on y a célébré , ou des Traités de Paix qu'on y a conclus , ou des Mariages d'éclat qu'on y a solennisés , ou d'autres Faits singuliers qui s'y sont passés. Cependant j'ai évité les détails trop menus , persuadé qu'ils ne sont guères du goût des
Etran-

Etrangers, & qu'ils méritent peu leur attention. Si on m'en reproche quelques-uns, je prie mon Lecteur de considérer, que j'écris pour une Province, dont les Naturels aiment qu'on n'oublie rien de ce qui les regarde, outre que ces détails font bien connoître un Pays, & en relevent quelquefois la gloire.

4^o. Nos Comtes remplissent la quatrième Partie. On y trouve l'échange que Sigéfray, premier Seigneur & Comte de Luxembourg, fit de sa Terre de Fehellen contre le Château de Luxembourg, avec Vikere Abbé de Saint Maximin. On y rapporte l'origine de Chiny, des Duchés de Bar, & de Lorraine; les alliances des Comtes de Luxembourg, leurs Ancêtres & leur postérité; leur élévation sur le Trône Impérial, aussi bien que sur ceux de Bohême, de Hongrie, & de Pologne; leurs guerres, leurs expéditions militaires, leurs voyages à la Terre Sainte, leur zèle à soutenir la Religion, & les immunités des Abbayes de Saint Maximin, d'Epernach, & de Stavelot, dont ils étoient les avoués.

On y voit les fondations des Abbayes d'Orval, de Munster, de Marienthal, de Claire-Fontaine, de Differdange, de Bonnevoye, de Hôfin, des Urbanistes, des Ecoliers à Houffalize, des Trinitaires, de la Commanderie de Koth, de plusieurs Prieurés & Bénéfices, & de quantité de Communautés Religieuses de l'un & de l'autre sexe.

On y trouve aussi l'aggrandissement de la Ville, & de la Province de Luxembourg, y compris l'ancienne administration de la Justice; & j'y montre que la plûpart des Sujets étoient serfs, & ne possédoient aucun fond en propre. *On ne commença, dit Dom Calmet, à affranchir*
les

Les Villages qu'assez tard. Les affranchissemens étoient rares au douzième Siècle, ils devinrent plus frequens dans la suite. Ces affranchissemens ont formé les Communautés, & les Coutumes qui sont en si grand nombre. Les particuliers y plaidoient peu, parce qu'ils ne possédoient rien en propre; leurs disputes rouloient pour l'ordinaire sur des injures, des batteries, des vols: & ces procès se terminoient, ou par des amendes que le Seigneur imposoit aux coupables, ou par le duel, ou par le combat entre les parties, lorsque l'on manquoit de preuves, ou de témoins, pour convaincre l'accusé.

Mais ce qui enrichira beaucoup cette Partie, c'est que le Luxembourg, assis entre deux Puissances formidables, savoir l'Allemagne & la France, est devenu le théâtre de sanglantes guerres: Et la plûpart des faits sont tirés des Archives, ou des Chartres du Pays, ce qui avoit été jusqu'à présent ignoré. Ainsi, si j'ai la peine de défricher un terrain inculte, j'ai du moins le plaisir d'avoir fait de nouvelles découvertes, & d'en rendre participant le Public.

5°. Enfin la dernière Partie commence par Wenceflas, frere de l'Empereur Charles IV., & premier Duc de Luxembourg, en 1354. C'est de son tems que le Comté de Chiny a été uni à son Domaine, & que la Province s'est accruë de beaucoup par d'autres acquêts. Mais l'endroit le plus intéressant vient des révolutions arrivées après la mort des Mâles de la branche ainée des Ducs de Luxembourg. Dans ce précieux morceau, qu'aucun Historien n'a encore développé, je décris les Divisions, les Guerres, les Sièges, les Batailles, les Conférences, les Traités, & les Contrâcts, auxquels toutes les Puissances de l'Europe eurent part, avant que Phi-
lippe

lippe le Bon, Duc de Bourgogne, fut paisible Possesseur de cette Province ; & encore l'affaire ne se termina entièrement que sous Charles le Hardi, son fils. Après quoi le Luxembourg, incorporé au Pays-Bas, présente encore divers changemens, sous Charles-Quint & ses Successeurs, tant par rapport à l'érection du Conseil, qu'aux limites de la Province, & à l'administration de la justice, ou des finances.

Voilà le plan de mon Ouvrage ; mais voilà un vaste champ à un travail pénible. Fasse le Ciel qu'il soit aussi favorablement reçu, que le désir que j'ai d'obliger la Patrie est sincère !

IV. Quelques-uns m'ont objecté, que mes premiers Tomes sembloient contenir l'Histoire de Treves, plutôt que celle de Luxembourg ; & que par-là on pourroit me reprocher des écarts. Mais cette objection ne m'a nullement embarrasé, & j'espère que mon Lecteur en approuvera les raisons, que je vais lui exposer.

Le Territoire de la Province a appartenu aux anciens Treviriens, & sa principale portion en dépend encore pour le Spirituel. Pouvois-je parler de l'établissement de la Religion, sans nommer ceux qui l'ont établie ? Et si les Evêques de Treves le sont au même-tems de Luxembourg, pourquoi seroient-ils étrangers à mon Histoire ? D'ailleurs, Treves a été la Capitale de la Province, & puisqu'une Capitale est en droit de s'attribuer ce qui se passe dans sa dépendance, pourquoi ceux de la dépendance ne pourroient-ils point parler de ce qui est arrivé dans leur Capitale ?

C'est sur ce principe que je me suis autorisé, avant que le Luxembourg fut détaché du Territoire de Treves, à raconter l'origine de cette Ville,

Ville, son ancien lustre, ses premiers Evêques, ses différentes vicissitudes & ses ravages, qui ont aussi été ceux du Luxembourg. Je suis bien sûr que les Savans n'y trouveront nuls écarts, & le jugement des autres ne m'inquiète gueres.

S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, combien n'avons-nous pas d'exemples de ce que j'avance ? L'Empire Romain, après avoir conquis presque l'Univers entier, a eu son histoire, mais les Royaumes & les Provinces, qu'on en a détachés dans la suite, ont-ils moins eu la leur ? Et tout n'y est-il point rapporté aux Empereurs qui dominoient dans le Pays, sans qu'on se soit jamais avisé de blâmer ces prétendus écarts ? Pour ne pas recourir si loin, chaque Province en France a son histoire : Qu'elle fin s'y propose-t-on ? C'est de ne pas y perdre de vûë l'Ecclésiastique & le Civil. Voilà à quoi tout butte, & voilà le cas où je suis : Le titre de la mienne en justifie donc assez le contenu.

Si on venoit à me dire que j'ai emprunté trop de traits de l'Histoire générale, je me contenterai de répondre, avec le Pere la Guille, Auteur moderne, & qui a travaillé sur un sujet particulier, comme moi, *que c'est un défaut, dont j'aurai peut-être peine à me repentir. Ces morceaux étrangers, continuë-t-il, pourront servir à soutenir l'attention & la curiosité du Lecteur, dans les endroits où mon Histoire est trop stérile, & ne fournit que des traits peu intéressans, ils l'embelliront du moins, & leur donneront du lustre. Un jardin a plus d'agrément, quand, avec les fruits du Pays, on l'orne de fleurs & de plantes étrangères. Si je me suis écarté, j'ai eu les plus habiles Historiens pour modèles, & pour guides. Les Histoires de France & d'Espagne*

L'Espagne seroient très-maigres en bien des endroits, si on vouloit en retrancher ce qui s'est passé en Italie, & au-delà des Mers. Je me suis enfin flatté que la plupart des Lecteurs ne seroient pas fâchés d'être amenés en cette Province, par des routes où on leur met en spectacle ce que la France & l'Empire ont vu de plus éclatant.

Ainsi parle l'Historien d'Alsace, & ainsi puis-je raisonner par rapport à mon Ouvrage. J'ai même des raisons plus plausibles que lui pour justifier certains écarts apparens: Car, puisque les Comtes de Luxembourg ont monté sur le Trône Impérial, n'ai-je pas été obligé de marquer les différentes vicissitudes de l'Empire? Tout cela suppose une suite d'événemens, qu'il n'est pas permis à un Ecrivain exact de passer sous silence; & par conséquent, ce qu'on peut regarder en quelque sorte comme des digressions dans l'Histoire d'Alsace, devient essentiel à celle de Luxembourg.

V. J'ai pressenti qu'on pourroit me faire la même objection touchant les Abbayes de St. Maximin, de Stavelot & de Prüm, dont je rapporte les Fondations, avec les Privileges, & la vie des Saints qui y ont vécu. Mais j'espère de satisfaire mon Lecteur sur ce scrupule, comme sur les autres.

Outre que les Comtes & Ducs de Luxembourg ont été les avoués de ces Abbayes; leur situation aux portes de la Province, a occasionné en tout tems des rapports mutuels, quelquefois des guerres, des divisions, des procès, des démêlés, qu'il est impossible de bien entendre, sans une connoissance préliminaire. Et pour ce qui regarde St. Maximin; l'Abbé est Primat des Etats, il possède de grands biens dans le Luxembourg;

bourg ; & son Abbaye , depuis près de neuf cens ans , a toujours été sous une protection spéciale des Comtes & Ducs de ce nom , dont elle a éprouvé la bienveillance dans des besoins pressans.

D'ailleurs ces Monastères n'ont pas leur Histoire écrite en nôtre Langue ; tout ce qu'on en peut recueillir , ce sont des fragmens en Latin , épars dans divers Auteurs , & qui laissent toujours à désirer plus qu'ils ne disent. La plupart de ces Abbés se portent pour Souverains Régaliens , & ils ont eu part aux affaires de l'Etat ou de l'Eglise. Comment donc pourrois-je me dispenser d'en écrire à fond ? ils me servent d'un riche ornement , & feront plaisir aux amateurs de nos antiquités. Si ceux qui sont les plus intéressés à ce que j'en parle , m'en applaudissent , je serai ravi de l'avoir entrepris ; mais s'ils ne le font pas , je n'en serai pas moins satisfait , convaincu que je n'aurai rien avancé que pour la gloire de la Maison de Dieu. Un Auteur est toujours à couvert de la critique , lorsqu'il n'envisage que le bien de l'Eglise , & ne cherche qu'à édifier & à instruire son Lecteur.

Il nous reste de cette Préface , autant à peu près , que nous venons d'en donner ; ce sera pour le mois prochain.

II. Le mot du dernier Logogtife est le *Courage* ; les explications sont , *Cour* , *Age* , *Rage* , *Orage* , *Orge* , *Grace* , *Cure* , *Cage* , *Arc* , *Rouge* , *Grec*.

ENIGME.

E N I G M E.

D'Une mere fort belle étant la laide fille,
Sans ourler, coudre, ni broder,
Je fais rendre utile une aiguille
A ceux qui fixement viennent me regarder.
Gens réglés prennent soin d'observer ma conduite,
Rendez-vous amoureux viennent pourtant à la
suite
D'aucuns regards que lon jette sur moi.
Mon aspect fort souvent a cause de l'effroi;
Je dessine à merveille, & je ne saurois peindre,
Mais sans teinture je fais teindre.

A V I S.

LE Public est averti, que Mrs. du Grand
Chapitre Métropolitain & Electoral de
Trevés font d'intention de faire un nouveau
Baïl des Seigneuries & Bans de *Viviers* & de
Mairy situées en Lorraine, & qu'à cet effet ils
ont fixé le 29. du mois de Mars 1742.,
auquel jour vers les 9. heures du matin il sera
procedé par enchère au Baïl desdites Terres,
Dîmes, Rentes, & Profits quelconques d'icelles,
aux dévis & conditions à proposer pour lors.
Partant ceux qui voudront faire leurs mises à
cette enchère, sont invités de se trouver au
tems marqué à la Chambre Capitulaire dans la
Ville de Trevés.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Entrée publique de l'Electeur de Mayence à Francfort.

I. **F**rancfort. L'Electeur de Mayence ayant fait savoir par ses Ambassadeurs aux Députés du Magistrat de Francfort, qu'il avoit fixé le 21. Octobre pour faire son entrée publique en cette Ville, & qu'à cet effet S. A. Ser. Electorale partiroit à midi & demi de *Hæchst*, Bourg qui en est distant de deux petites lieues; les Députés nommés de la part du Magistrat de Francfort se rendirent avec trois Compagnies Bourgeoises de Cavalerie devant la porte de *Bockenheim*, & se placerent à la Pierre dite de *l'interim*, où étoit dressée une Tente pour les Députés. La marche commença de la manière suivante : 1. L'Ecuyer de la Bourgeoisie qui est le Sr. Jean Daniel Breitenbach. 2. Neuf Chevaux de main des Officiers principaux de cette Cavalerie, menés par un pareil nombre de Palfreniers à cheval. 3. le Sr. Bernard Rasor Ecuyer de la Ville. 4. Quatre Palfreniers aux livrées de la Ville à cheval, & menans en main autant de chevaux avec des couvertures aux armes de la Ville. 5. Les gens des Députés de la Ville à cheval. 6. Un Caporal avec six Cavaliers. 7. Le Timbalier. 8. Quatre Trompettes. 9. Quatre Serviteurs aux livrées de la Ville à pied. 10. Deux Courcurs très-proprement vêtus, âgés chacun d'environ dix ans. 11. Les deux Députés de la Ville à cheval, sçavoir, Mr. Jean-George Schweitzer, noble Seigneur de *Wiederholdt*, Chevalier du saint Empire Romain, Echevin

Echevin & Conseiller, & Mr. le Docteur Jean Gramés aussi Conseiller. 12. Quatre Archers à cheval aux livrées de la Ville. 13. Mr. Beverdik, Capitaine de la premiere Compagnie de Cavalerie. 14. Quatre Cadets au milieu desquels étoit le Cornette portant l'Etendart, & la premiere Compagnie de Cavalerie. 15. Le Capitaine Busch à la tête de la seconde Compagnie de Cavalerie. 16. Le Lieutenant Grunelius, faisant fonction de Capitaine à la tête de la troisiéme Compagnie. La seconde & troisiéme Compagnies avoient leurs Etendarts & Trompettes particuliers, & chaque Cornette étoit accompagné de quatre Cadets comme à la premiere. Aussitôt après le signal donné que S. A. E. approchoit, on sonna le boute-felle, & l'on commença lentement la marche vers la Ville.

Après le cortége de la Ville venoit immédiatement celui du Comte de Pappenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire, lequel étoit allé à la rencontre de S. A. E. de Mayence.

1. Le Prévôt de l'Empire portant son Bâton.
2. Quatre Chevaux de main de S. E. menés par un pareil nombre de ses Palfreniers. 3. Le Fourrier de l'Empire Jean-Christophe Schworesky à cheval. 4. Le Conseiller de la Chancellerie de S. E. & son Secretaire à cheval. 5. Un Carosse à six Chevaux de S. E. précédé de six de ses Valets de pied, dans lequel étoit le Comte Frederic-Charles, fils aîné de S. E. & aussi le plus ancien Maréchal héréditaire de l'Empire, avec Mr. Wolfgang-George Welck, Quartier-Maitre de l'Empire, Conseiller de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Directeur de la Chancellerie du Comte de Pappenheim,

& Prévôt féodal. 6. S. E. Frederic - Ferdinand, le plus ancien Maréchal Héréditaire de l'Empire, Comte & Seigneur Regent de Pappenheim dans son Carosse du Corps, attelé de six superbes Chevaux Ifabelles, & au-devant duquel étoient deux Pages; les Valets de pied de S. E. marchant devant & deux Trabans en manteau avec leurs hallebardes aux deux portieres. 7. Un Valet de Chambre & un Porte-Arquebuse de S. E. à cheval.

Après le Cortége du Comte de Pappenheim venoit la Cour de Mayence dans l'ordre suivant : 1. Sebastien Leykam, Fourier de voyage de de S. A. E. à cheval. 2. Tous les Laquais des Seigneurs de la Cour en livrée de gala & à cheval. 3. Adam Menden Palfrenier de la Sellerie de S. A. E. à cheval. 4. Les Chevaux de main des Seigneurs, ayant des houffles magnifiquement brodées, conduits par leurs Palfreniers. 5. Un Fauconier de S. A. E. à cheval. 6. Douze Mulets de S. A. E. chargés & menés par quatre Palfreniers à cheval, & autant à pied. Leurs riches couvertures rouges galononnées en or avoient au milieu les Armes de S. A. E. superbement brodées. 7. Un Maréchal des Ecuries de l'Electeur à cheval. 8. Mr. Hofcher un des Sous Ecuyers de S. A. E. à cheval. 9. Douze Chevaux de main des Ecuries de l'Electeur, conduits par autant de Palfreniers à cheval, & par quatre autres à pied, les houffles en broderie d'or & d'argent. 10. Le Sr. Diez, Piqueur du Manége de S. A. E. 11. Gaspard Kuhkopf Wagen-Meister de la Cour à cheval. Ensuite les Carosses de parade des Capitulaires, des Ministres d'Etat & des Conseillers Privés venoient dans l'ordre suivant.

12. Le premier Carosse vuide. 13. Dans le second étoient Mrs. Lôhr & Marckloff, Chancellistes de la Régence, 14. Dans le troisième, le Sr. Payeur & Lechle, Régistrateur de la Chambre, & le Chancelliste privé Degenhard. 15. Dans le quatrième les Srs. Mann & Gracher, Régistrateurs privés. 16. Dans le cinquième, les Srs. Marx & Matthæi, Secretaires. 17. Dans le sixième, Mr. Steinmetz, Conseiller de la Chambre & Controlleur, & le Secretaire Henniges. Dans le septième Mrs. Coronne & Linckenfeld Chapelains de la Cour. 19. Dans le huitième Mr. Jæger, Chapelain de la Cour, & Mr. de Nitschke, Maître de Cérémonies. 20. Dans le neuvième le P. Liberius, Confesseur de S. A. E. avec le P. Adolphe son Compagnon. 21. Dans le dixième Mrs. de Scheven & Weid, Conseillers Ecclésiastiques & Maitres de Cérémonies. 22. Dans le onzième Mr. Niricker, Conseiller de la Cour & Médecin du Corps de S. A. E. avec Mr. Michel Conseiller Aulique de la Chambre. 23. Dans le douzième, Mrs. Streb Conseiller de la Cour & Archivalre, & Mr. Gitscher Conseiller de la Cour & premier Medecin du Corps. 24. Dans le treizième Mrs. Schneid & de Lohmer Conseillers de la Cour & de la Régence, le premier aussi Syndic de l'Office du Maréchal. 25. Le Baron d'Oessel, & Mr. Friefs Conseiller de la Cour & de la Régence, comme aussi Envoyé au Cercle, étoient dans le quatorzième. 26. Dans le quinzième Mr. de Scheben, Conseiller Privé & Directeur de la Chambre, & Mr. de Schlelein Secretaire privé. 27. Dans le seizième les Comtes de Schönborn & d'Eltz Rothendorff, Conseillers privés. 28. Dans le dix-septième le Baron de

Groschlag & le Comte d'Ingelheim Conseillers privés. Ensuite venoient neuf Carosses de parade de S. A. E. attelés chacun de six Chevaux avec de superbes harnois. 29. Dans le premier étoient le Baron d'Erthal, & le Général Feld-Maréchal-Lieutenant Baron de Wambolt, tous deux Conseillers privés. 30. Dans le second Carosse le Comte de Stadian Grand Maréchal, & Mr de Benzell Chancelier de la Cour. 31. Dans le troisième Carosse, le Comte d'Eltz, Seigneur Capitulaire, & le Baron de Bettendorff, Grand Maître de S. A. E. 32. Dans le quatrième Carosse le Comte de Stadian & le Baron de Franckenstein, tous deux Seigneurs Capitulaires. 33. Dans le cinquième Carosse, les Barons de Kesselstatt & Specht de Bubenheim, tous deux Seigneurs Capitulaires, le premier Président de la Régence, & le second Président de la Chambre Aulique. 34. Dans le sixième Carosse, le Comte d'Eltz, Grand Chantre de la Métropole de Mayence, & le Comte d'Ingelheim, Seigneur Capitulaire. 35. Dans le septième Carosse le Comte d'Ostein, Grand Gardien de la ladite Métropole, & le Baron de Greiffenclau, Grand Ecolâtre. 36. Dans le huitième Carosse, le Baron de Breidbach de Buresheim, Grand Prévôt de la Métropole, & le Baron de Hoheneck, Grand Doyen de ladite Métropole. Quelques autres Seigneurs étoient dans le neuvième. 37. Neuf Carosses de S. A. E. à vuide. 38. Le premier Trompette de S. A. E., suivi du Timbalier & celui-ci de huit Trompettes, tous en superbes livrées richement chamarrées d'or. 39. Le Sr. Fischer, Fourier de la Chambre de S. A. E. à
 ch e val

cheval. 40. Le Baron de Ritter Conseiller privé de S. A. E. & Maréchal de sa Cour à cheval. Ensuite venoient selon leurs rangs les Ministres, Conseillers Privés, & Seigneurs de la Cour de S. A. E. aussi à cheval : Ils étoient tous superbement montés, & les houffes de leurs Chevaux des plus riches. 41. Huit Gentilshommes Porte-mets de S. A. E. à cheval deux à deux, sçavoir, les Barons de Bibra, de Munster, de Weyhers & Legen, de Hagen, de Cotelinski, de Schutz, & de Lindau. 42. Vingt-trois Chambellans de S. A. E. deux à deux & à cheval. 43. Le Baron de Haussen, Grand Veneur de S. A. E. à cheval. 44. Le Comte d'Eltz, Grand Chambellan de S. A. E. à cheval. 45. Le Sieur Stein, Fourier de la Cour de S. A. E. à pied. 46. Deux Coureurs de S. A. E. 47. Trente-deux Valets de pied de S. A. E. tous à pied, la tête découverte, & vêtus de superbes livrées rouges galonnées d'or. 46. Le magnifique Carosse du Corps, garni en dedans & en dehors de velours rouge couvert d'une broderie d'or relevée en bossè, dans lequel étoit seule assise SON ALTESSE ELECTORALE. 49. à la portiere de ce Carosse marchoit à cheval le Baron de Franckenstein, Grand Ecuyer de S. A. E. Ce Seigneur montoit un des plus beaux Chevaux qu'on puisse voir, & dont l'équipage & le caparaçon étoient d'une magnificence extraordinaire. 50. Des deux côtés du même Carosse marchoient à pied six Heyduques de S. A. E. richement vêtus. 51. Devant ledit Carosse du Corps marchoient un Lieutenant des Trabans & des deux côtés seize simples Trabans. 52. Derriere le Carosse Mr. Hofcher Piqueur du Manège de S. A. E. 53. Mr. Griess Gouverneur

des

des Pages à cheval. 54. Douze Pages de l'Electeur avec des habits richement chamarrés d'or sur toutes les tailles & les nœuds d'épaule brodés. 55. Quatre Valets de Chambre de S. A. E. à cheval. 56. L'Echançon de l'Electeur à cheval. 57. Deux Valets de pied de la Chambre à cheval. 58. Deux Maréchaux des Ecuries à cheval. 59. Les Chevaux de main des Officiers des Gardes-du-Corps, menés par leurs Palfreniers. 60. Un Brigadier & six Gardes du Corps. 61. Le Timbalier des Gardes. 62. Quatre Trompettes. 63. Le Baron de Waldendorff, Colonel des Gardes du Corps de S. A. E. 64. Le Baron de Boos, Capitaine des Gardes du Corps de S. A. E. 65. Le Baron de Schwartzach, Cornette des Gardes du Corps, portant l'Etendard dans le premier rang. 66. Les Gardes du Corps de S. A. E., consistant en deux Maréchaux de Logis, un Quartier-Maitre, quatre Brigadiers & cinquante-huit simples Gardes. 67. Le Chariot de la Chambre de S. A. E. 68. Le Chariot du Lit de l'Electeur. 69. Le Chariot de l'Argenterie de S. A. E. 70. Le Chariot de Bagage de l'Electeur. Tous ces Chariots étoient couverts & peints aux Armes de S. A. E.; & à côté de chacun étoit un Dragon à cheval. 71. Un Détachement de Dragons fermoit la marche.

*Conferences
des Ambassadeurs
Electoraux.*

Telle fut l'entrée que fit le 21, Octobre à Francfort l'Electeur de Mayence. Le 24. les Ambassadeurs Electoraux lui rendirent leur premiere visite, & le 26. ils tinrent leur premiere Conference préliminaire sur l'affaire de l'Electio[n], au *Rœmer*, qui est le nom de l'Hôtel de Ville; mais cette conference, non plus que quelques autres qu'ils ont tenuës depuis, n'ont point passé pour solem-

solemnelles, la premiere solemnelle s'étant seulement tenuë le 4. Novembre. Le Comte de Pappenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire, la fit annoncer la veille par un de ses Conseillers. A dix heures du matin elle commença. Les Ambassadeurs, après s'être communiqués leurs pleins-pouvoirs, commencerent leurs délibérations par l'article de l'exercice du Suffrage & des fonctions Electorales de Boheme; on alla aux avis, & l'on prit deux résolutions; la premiere, que le Suffrage Electoral de Boheme seroit suspendu pour la présente Election seulement, sans consequence pour l'avenir, sans préjudice pour les autres Electeurs & leurs prerogatives, & sans porter atteinte à la Bulle d'Or; la seconde, que par les mêmes raisons le Quartier de Boheme seroit supprimé à la présente Election, avec les mêmes restrictions & réservations.

Le même jour ces deux résolutions de la Diette d' Election furent signifiées par le Secrétaire d'Ambassade de Mayence au Baron de Brandau, Ambassadeur de la Reine de Hongrie pour le Royaume de Boheme à cette Diette; ce qui le détermina à partir de Francfort le jour suivant, après avoir envoyé un Courier à Presbourg, pour demander à la Reine sa Maitresse des ordres & des instructions sur cet événement, qu'il attendra à Hanau, où il s'est retiré.

Voilà donc par où la Diette d' Election a débuté. Le Baron de Schoenberg, présentement élevé à la dignité de Comte du Saint Empire Romain, & premier Ambassadeur de Saxe, avoit préalablement présenté un Mémoire aux Ambassadeurs de Mayence, pour leur déclarer que le Roi son Maître accédoit à la Déclaration,
PRO-

Protestation & Réserve des Electeurs de Cologne, de Brandebourg, de Baviere & Palatin du 21. Septembre dernier, au sujet de la suspension du Suffrage de Boheme, que nous avons inserée dans nos derniers mémoires, page 384. Le Baron de Brandau n'a pas manqué à tout ce qui regardoit son devoir en ceci : Il a protesté le 13. Octobre par un mémoire contre celui de l'Ambassadeur de Saxe ; il le fit après avoir fait connoître plus fortement que jamais le droit de sa Souveraine sur le Suffrage de Boheme, par une Réprotestation & Réserve encore plus relative à la Déclaration du 21. Septembre, que celle qu'il donna d'abord, & dont également nous avons fait usage. Cette dernière pièce de Mr. de Brandau est datée du 3. Octobre.

II. Depuis l'arrivée de l'Electeur de Mayence à Francfort, le Maréchal de Belleisle a pris le caractère d'Ambassadeur du Roi de France à la Diette d'Electon : Il a d'abord été reconnu en cette qualité par Son Altesse Electorale, & complimenté de la part du Magistrat, qui lui a envoyé le present ordinaire de vin & d'avoine. Une partie des bagages de ce Seigneur sont partis & arrivés à l'Armée Françoisse de Baviere, où il fait état de se rendre lui-même incessamment, pour se trouver aparemment à une action à laquelle on croit devoir s'attendre en Boheme, avant la fin de la Campagne ; car il semble que les Troupes Autrichiennes, jointes aux Hongrois, ont dessein d'aller chercher l'Armée combinée de France & de Baviere, dont une partie est entrée dans ce Royaume.

III. Il ne manque plus aucun Ambassadeur des Electeurs dans Francfort ; mais, non-obstant leurs Conférences qui continuent au *Ræmer* sur l'affaire

L'affaire de l'Élection, on ne peut pas se flater encore que cette Élection soit prochaine. On veut, ce semble, que l'Empire soit pacifié auparavant, de sorte qu'après quatorze mois & plus que l'Empire se trouve sans Chef, ses Membres ont encore de la peine à se mettre dans les vraies dispositions de se le procurer. L'arrivée des Electeurs de Cologne, de Treves & de Bavière à Francfort reste ainsi différée. Le Comte Poniatowski, Palatin de Masovie, qui s'est déjà fait remarquer à la Cour de France, par des entretiens particuliers & fréquens qu'il a eus avec le Ministère François, se trouve depuis quelque tems en cette Ville où il fréquente souvent le Maréchal de Belleisle. On le dit habile Négociateur, ce qui fait croire que le Roi Auguste de Pologne l'a chargé d'une commission importante.

Quant aux Ministres des anciennes Maisons de l'Empire, assemblés depuis plusieurs mois à *Offenbach* près de Francfort, ils y ont tenu leurs conférences avec tant de secret, qu'il n'a pas été possible d'être informé du détail de leurs délibérations : Ils viendront, comme on l'assure, continuer ces conférences à Francfort.

IV. *Hannover*. La Convention pour la neutralité de cet Electorat, non-seulement a été signée en forme, mais les ratifications en ont aussi été expédiées par la Cour de France, & par celle-ci. On en a inferé que l'accommodement du Roi de Prusse avec la Reine de Hongrie & de Bohême, pourroit la suivre, & que la neutralité de Sa Majesté Prussienne étoit une des conditions de cet accommodement, parce que le Lord Hindford ne discontinuoit pas en Silesie ses instances à cet effet : Mais ces conjectures n'étoient

toient pas bien fondées, puisqu'il n'y a rien jusqu'ici qui en fasse entrevoir la moindre lueur; & la condition principale de la Convention de la neutralité est, que les Troupes Françoises qui prendront des quartiers d'hyver en Westphalie, devront se tenir éloignées à la distance de six lieues de l'Electorat d'Hannover.

Le 24. Octobre les Troupes Hannoveriennes commencerent à se séparer pour aller occuper leurs quartiers d'hyver. Celles de Dannemarck & de Hesse ont fait depuis la même chose. On a tout lieu de croire par ce qui s'est passé qu'elles n'y feront nullement inquiétées; qu'avant le retour de la saison propre à se mettre en Campagne, les troubles de l'Empire pourront être pacifiés, de façon, que ces Troupes ne seront plus d'aucune nécessité; car il est toujours vraisemblable que la Diette d'Electioin d'un Empereur fera suivie d'une Diette de Pacification générale.

Le Roi, dont la présence dans son Electorat, a paru cette fois-ci plus nécessaire que jamais à tous égards, est retourné en Angleterre, afin de se trouver à l'ouverture du Parlement de ce Royaume: Il partit pour cet effet le 25., & l'on a eu avis depuis qu'il étoit heureusement arrivé à Londres. Mr. de Bussy, Ministre de France, partit le premier Novembre pour la Cour, d'où l'on pense qu'il se rendra aussi à Londres; le Comte d'Oslein & le Baron de Jaxheim, Ministres de la Reine de Hongrie, n'ont paru jusqu'ici que fort peu intrigués de toutes ses négociations.

V. *Saxe*. Les Troupes Electorales de Sa Maj. Polonoise qui étoient dans leurs quartiers de cantonnement, en sortirent enfin le 10. Octobre pour se mettre en marche vers les lieux de
leur

leur destination. Les choses sont devenues jusques-là aussi peu favorables aux intérêts de la Reine de Hongrie & de Bohême, qu'on les avoit cru avantageuses, puisque le secours que cette Princesse pouvoit attendre de Sa Maj. , se préparoit à agir directement contr'Elle. Ensuite de ces arrangemens de la Cour, le Comte de Kevenhuller, après un séjour de plusieurs mois à Dresde où il avoit été envoyé, reçut ses Lettres de rappel de Presbourg, & y est retourné, sans que sa commission ait pû avoir de succès; le Baron de Bunau, Ministre du Roi à Presbourg, fut également rappelé, & revint sur la fin d'Octobre à Dresde. Ceci annonçoit le coup qui paroît être frappé, & qui est de faire entrer les Troupes Electorales, qui sont depuis quelques jours en marche, dans le Royaume de Bohême, pour agir de concert avec celles de Bavière. C'est vers Prague qu'elles doivent diriger leur marche, le Siège de cette Place étant concerté. En même-tems que les Troupes Saxonnnes se sont mises en marche, on a embarqué à Dresde sur l'*Elbe*, & à *Königsstein* 60. Canons de campagne, 20. Mortiers, 500. milliers de poudre, & une grande quantité de Bombes, & de munitions. Le Général Rutouski actuellement Commandant en chef de toutes les forces de l'Electorat, par la démission volontaire du Général Bauditz, a le commandement du Corps qui va en Bohême. Pendant que cette Cour agit de la sorte contre celle de Presbourg, elle s'unit de plus en plus avec la Cour de Berlin, la bonne intelligence entre l'une & l'autre étant sur un pied depuis peu de tems, où on ne l'a pas encore vûe.

VI. *Prusse*. Les raisons qui avoient déterminé
le

le Roi à faire assembler un Corps d'Armée dans le Duché de *Magdebourg*, ne subsistant plus, puisque l'Armée qui est en Silesie se trouve maîtresse de toute cette Province, les Troupes dont ce Corps étoit composé se sont entièrement séparées, & l'Artillerie avec les munitions de guerre dont il étoit pourvû, ont été renvoyées à Berlin. Depuis cette séparation, le bruit court que douze mille hommes de l'Armée de Silesie se rendront en Bohême, afin d'y favoriser les armes de Bavière à l'imitation, de la Saxe; & ceci paroîtroit d'autant plus facile à croire, s'il n'y avoit pas quelque mystère dans les circonstances présentes, ou, peut-être, une Convention tacite avec la Reine de Hongrie & de Bohême, dont les effets pourront se manifester; ceci, dis-je, paroîtroit d'autant plus facile à croire, que la Silesie se trouve vuide de Troupes Autrichiennes, l'Armée du Général-Felt-Maréchal de Neipperg s'étant toute retirée vers la Moravie, & que la Forteresse de *Neiß*, où ce Général n'avoit laissé qu'une très-petite Garnison, après en avoir fait sortir l'Artillerie & ce qu'il a pû en amener, s'est renduë au Roi le 31. Octobre par Capitulation. Cette nouvelle de la reddition de *Neiß* fut apportée le 2. Novembre à *Berlin* par Mr. de Grumkau, Major de Brigade, qui y arriva précédé de quatre Postillons sonnans du Cor.

*La Silesie
soumise au
Roi de
Prusse.*

VII. *Silesie*. Toute cette belle Province est à présent au pouvoir du Roi de Prusse, le Felt-Maréchal de Neipperg en ayant décampé avec son Armée pour marcher vers la Bohême. Ainsi la Campagne est entièrement finie en Silesie, & peut-être un accommodement conclu, ou sur le tapis, entre la Reine de Hongrie & Sa Maj. Prussienne: On en prend la pensée de ce que

cette Reine a déclaré quelquefois, que si elle étoit contrainte de perdre une partie de ses Etats, elle aimoit mieux qu'on les lui ravit par la force des armes, que de les ceder volontairement : Il a donc falu que le Roi de Prusse assiégât encore la Ville de *Neiß*, pour s'en rendre maître; & ce n'est qu'après quelques jours de tranchée ouverte, que cette Place est entrée sous son pouvoir : *Glatz*, premiere Ville de la frontiere de Boheme, donnera le même ouvrage à Sa Maj., si un Corps de ses Troupes vient à diriger sa marche vers ce Royaume, & s'il n'y a point une certaine intelligence dans les circonstances d'aujourd'hui : Mais s'il y a du mystère dans la conduite du Roi, il se développera insensiblement. En attendant, on annoncera que l'Armée de ce Prince s'est séparée, & qu'elle prend des quartiers d'hiver dans la Haute Silésie. Nous dirons aussi que le 6. Novembre a été fixé par Sa Maj. Prussienne pour recevoir à Breslau l'hommage solennel de tous les Etats du Duché de Silésie en qualité de leur Duc & Souverain.

On peut compter dès-à-present l'Armée Autrichienne en Boheme : Ses divers mouvemens depuis ce que nous en avons présenté le mois dernier, & deux conférences du Comte de Neipperg & de Milord Hinford avec le Prince Guillaume, frere du Roi de Prusse, qui ont eu lieu le 7. & le 8. Octobre au *Petit Glogau*, ont fait croire d'abord que cette Armée ne feroit plus un fort long séjour en Silésie, & qu'il y avoit quelque chose d'arrêté; d'autant plus que le Comte de Neipperg, à l'issuë de la seconde conférence, fit partir un Officier qui arriva l'après-midi au Camp Autrichien, pour lors assis à *Griis*, avec ordre aux Troupes de se tenir

*L'Armée
Autrichienne
se fort de
la Silésie.*

prêtes à marcher au premier commandement. Le 9. dès le point du jour les bagages & les chariots de vivres & de fourages prirent la route de la *Moravie*. Le Général Baroniai se mit aussi le 10. en marche avec la plus grande partie des Hussars : Toute l'Armée du Comte de Neipperg quitta le 14. son Camp de *Gries* pour le suivre, & depuis elle a continué sa marche avec diligence. Le 17. elle arriva à *Grotendorff* à deux lieues de *Jagerndorff*. Le 19. elle en décampa, pour s'avancer vers la *Bohème*, partagée en deux colonnes.

VIII. *Bohème*. Ce Royaume menacé d'une invasion, & *Prague* qui en est la Capitale, d'un prochain Siège, on y redouble les préparatifs afin d'être en état de défense, & tout y est dans de grands mouvemens. Jour & nuit on travaille aux Fortifications des trois Villes qui composent cette Capitale. L'Artillerie en a été augmentée de 41. pièces de Canon, & l'on y transporte tous les vivres & les fourages qui se trouvent dans le Plat-Pays; on le fait d'une part pour ôter à l'ennemi les moyens de subsister sur sa route; de l'autre, pour que la Bourgeoisie & la Garnison n'en manquent pas en cas de Siège, & que l'Armée de la Reine en puisse tirer, si elle est obligée de s'approcher. Cette Armée jusqu'à présent commandée par le Prince de Lobkowitz, n'étoit d'abord qu'un Corps de 8. à 9. mille hommes; mais elle a été augmentée par cinq Bataillons sortis de *Prague*, dont la Garnison est devenuë fort nombreuse par une quantité de recrues qui lui sont arrivées; elle a aussi été renforcée par les Regim. d'Ogilvi, de Wenceflas Wallis, de Seckendorff,

de

de Harrach, & de Botta, Infanterie, dont quelques-uns sont de trois mille hommes, & par ceux de Czacki & de Pestwarmagai, Huslars. On suppose qu'elle aura été jointe encore par une partie de celle qui est sous les ordres du Felt-Maréchal de Neipperg, dont les deux colonnes étoient arrivées dès le 26. à *Olmutz*, & dans le voisinage, par les montagnes qui separent la Moravie de la Silesie; & l'arrivée de cette dernière Armée sur la frontière d'Autriche, devra être le signal de la marche de l'Armée Hongroise. On espere ainsi non seulement de défendre vigoureusement la Ville de *Prague*, si elle vient à être attaquée; tout s'y porte jusques aux Ecoliers & aux Suppôts de l'Université qui prennent les armes; mais l'on croit devoir s'attendre à une Bataille avant la fin de la Campagne, l'Armée ayant déjà ordre de ne point l'éviter, s'il s'en presente une occasion favorable. Il paroît d'ailleurs résolu qu'aussitôt que l'Armée de Hongrie aura joint celle qui revient de Silesie, le Grand Duc de Toscane ira chercher celle de l'Electeur de Baviere.

IX. Cette Armée de l'Electeur de Baviere, par les mesures qui ont été prises pour la conservation de la Ville de *Vienne*, dont on croyoit qu'elle entreprendroit le Siège, est sortie de l'Autriche, mais après avoir mis tout le Pays sous contribution jusqu'au Bois de *Vienne*: Elle a passé le *Danube* à *Crembs*, & marche vers la *Boheme*. Déjà des Troupes de France sont entrées dans ce Royaume par le *Haut-Palatinat* & la route d'*Egger*. Un Manifeste de l'Electeur précéder cette entrée; S. A. E. y dit: « Que la
» Cour de Vienne ayant refusé de lui céder

» tous les Royaumes & Pays héréditaires qui
 » lui appartiennent en vertu des Testament &
 » Codicille de Ferdinand I. aussi-bien que du
 » Contract de Mariage de l'Archiduchesse Anne
 » avec le Duc Albert V. , elle avoit été forcée
 » de chercher par la voye des armes ce qui lui
 » appartient incontestablement : Qu'en conse-
 » quence elle avoit résolu d'entrer avec ses
 » Troupes & celle de ses Alliés dans le Royau-
 » me de Boheme, pour en prendre possession ;
 » mais que ne se proposant que la douceur ,
 » & de ne causer, sans nécessité, aucune in-
 » commodité aux Habitans, elle feroit ob-
 » server à ses Troupes une bonne discipline,
 » esperant que personne ne tenteroit de leur
 » faire opposition, qu'aucontraire un chacun
 » fourniroit volontairement les fourages, les
 » voitures, & tout ce dont elles auroient
 » besoin &c. » Cette espee de Manifeste de
 l'Electeur de Baviere étoit datté d'*Amberg* dans
 le Haut-Palatinat le 25. Octobre.

On s'attend à voir bientôt quelques opéra-
 tions en *Boheme*, par l'arrivée des Armées qui
 pénétrèrent dans ce Royaume. Les mouvemens
 de celle de France & de Baviere se sont déjà fait
 remarquer dans l'Autriche ; l'une est entrée par
 le *Haut-Palatinat*, comme on l'a dit, & l'autre par
 la *Basse-Autriche*, dans la *Boheme*, avec dessein de
 mettre la petite Armée de la Reine commandée
 par le Prince de Lobkowitz, entre deux feux, & de
 venir ensuite assiéger la Ville de *Prague* ; mais ce
 Prince & le Magistrat de Prague ont pris des
 mesures pour faire échouer l'un & l'autre de ces
 dessein. Le Prince, après avoir enlevé dans le
 Royaume le plus de vivres & de fourages qu'il
 lui a été possible, s'est retiré à mesure que les
 enne-

ennemis avançaient ; il étoit déjà le 2. Novembre en deçà de *Königsthal* avec son Armée , & campoit de maniere , qu'il pouvoit se jeter dans la Capitale , si les circonstances venoient à le demander , ou aller au-devant du Grand Duc , qu'on sçait actuellement en marche avec la premiere division des Troupes de Hongrie , & l'Armée du Général de Neipperg , pour secourir le Royaume. Cette Armée du Comte de Neipperg est forte de 30. à 40. mille hommes , les Regimens qui la composent ayant reçu après leur sortie de la Silesie , un grand nombre de recrues. Toutes ces forces réunies de la Reine feront une Armée de 80. mille Combattans ; c'est à *Znaïm* en deçà de *Brun* , qu'elles se joindront ; & au tems de leur arrivée à *Znaïm* , quelques mille hommes de la Garnison de *Prague* iront encore les joindre. Cette Ville ne manquera pas néanmoins de monde pour sa garde & pour sa sureté , les Magistrats ayant formé des Compagnies de tous les jeunes gens & garçons ouvriers qui sont en état de porter les armes , & leur ayant assigné des Postes qu'ils doivent garder.

X. *Vienne*. Comme il n'a fallu que mettre en œuvre ce que la prudence humaine suggere dans le danger , pour détourner l'orage qui alloit fondre sur cette Capitale de la Basse-Autriche , on peut esperer que par les précautions qui sont prises pour garantir la Ville de *Prague* , jointes aux forces de la Reine qui se rendent dans le Royaume de Bohême , non seulement le siège ne sera pas mis devant *Prague* , mais qu'il y aura bien d'autres projets déconcertés de la part de l'ennemi ; que le moins que l'on croit pouvoir lui arriver , ce sera d'être harcelé extraordinaire-

ment pendant tout l'hiver, & de souffrir beaucoup; le Pays dépoüillé le lui annonce; l'Armée de la Reine, & sur tout l'Armée de Hongrie est d'ailleurs très-propre pour effectuer des coups de main. Mais sans pénétrer dans l'avenir, jettons un coup d'œil sur ce qui s'est passé dans l'Autriche & dans le reste de l'Allemagne, & sur les événemens divers & les plus remarquables que nous fournit encore la conjoncture.

XI. L'Armée de l'Electeur de Baviere qui de la Haute-Autriche a passé dans la Basse, comme nous l'avons dit dans nos derniers Mémoires, s'étoit rassemblée le 6. & le 7. Octobre dans les environs d'*Ips*, où des Troupes de France sont venues encore la renforcer, & une nombreuse Artillerie joindre celle qui y étoit déjà. De là cette Armée s'est rendue à l'Abbaye de *Molck*, ensuite une partie s'est avancée jusqu'à *St. Hippolite*. Le 14. le Comte d'Aubigné, Lieutenant Général des Armées du Roi Très-Chrétien, s'établit dans ce dernier lieu avec la Brigade de la Marine, le Regiment Royal des Carabiniers, deux Regimens de Dragons & un de Hussars. Le Comte de Mortaigne, Maréchal Général des Logis de l'Armée auxiliaire de France, marcha le 18. du Camp de *Môlck*, & s'avança avec un Détachement de 800. hommes à *Mautern*, d'où la Garnison Autrichienne étoit sortie. Le 19. toutes les Troupes Bava-roises partirent aussi de *Môlck*, & vinrent à *Mautern*, ensuite à *S. Hippolite*, où l'Armée combinée se trouva rassemblée le 21., l'Electeur en fit la revûe le lendemain, & après cette revûe, il donna un grand dîner à tous les Officiers Généraux.

XII. Sur l'approche de l'Armée ennemie, on

a redoublé à *Vienne* les préparatifs qu'on faisoit depuis quelques mois pour une vigoureuse défense; les Batteries ont été élevées dans les endroits les plus convenables, la Bourgeoisie s'est exercée journallement aux armes, l'Université est devenuë une Ecole militaire, les Classes se sont changées en Corps de Garde, les Etudiants en Soldats, les leçons des Docteurs ont fait place à celles des Officiers. Tout a enfin tellement changé de face à *Vienne*, qu'elle ne paroît plus être la même Ville. La pompe & la magnificence qu'on y voyoit ont cessé; à leur place on n'a vû un tems que des Troupes faire leurs évolutions militaires, & des Travailleurs occupés à étendre les fortifications. Point de jour ne se passoit alors qu'on n'abattit quelque maison, ou édifice qui pouvoit incommoder, ou borner le travail; plusieurs propriétaires se sont retirés, pour n'avoir pas la douleur de voir renverser ce qui leur a couté tant de soins & de dépenses à bâtir. Le superbe Jardin du Prince Eugene, qui étoit un des principaux ornemens de *Vienne*, & un autre magnifique Jardin que l'Imperatrice seconde Douairiere avoit fait commencer depuis quelque tems, ont aussi été rasés; tous les Palais de l'intérieur de la Ville, même les plus superbes, sont remplis de Soldats ou servent de magasins; il en a été de même des Couvents; des Hôpitaux, des Colleges, & des autres Edifices publics. Aucuns Métiers ne s'exerçoient plus que ceux qui ont rapport à la guerre, & tous les autres ont été comme proscrits.

Telle a été & telle est encore en partie la situation de cette Ville brillante, qui depuis quelques siècles faisoit la résidence du premier

des Monarques. Tous les Palais qui l'environnent sont pareillement dénués de tour & entièrement défaits. Mais n'y ayant plus de danger d'un siège prochain, puisque l'Armée ennemie est partie pour se rendre en *Bohème*, les choses pourront se remettre bientôt dans leur assiette. La Reine ne reviendra cependant pas de si-tôt à Vienne; S. M. qui est de nouveau enceinte, a résolu de faire ses couches dans le Royaume de Hongrie, quand même tout prendroit pour elle le tout le plus favorable. Elle continuera ainsi à faire sa résidence à *Presbourg*, & logera au Palais des États dans la Ville, le Château étant trop mal sain pendant l'hiver. Mais si le danger étoit devenu plus grand, Sa Maj. se seroit retirée à *Raab*, où l'on a déjà transporté les Archives & la Bibliothèque. Revenons à l'Armée Bavaroise & Française.

XIII. Cette Armée, dont quelques Détachemens s'étoient approchés de *Vienne*, n'a pu devoir tenter le passage du Bois de cette Ville; on y avoit fait de grands abatis pour le lui rendre difficile, & l'on avoit aussi bouché par tout le *Danube*, excepté un seul endroit, encote avoit-on mis cet endroit en bonne défense. Pendant que l'ennemi avançoit de la sorte, le Général Leopold Palfi se retiroit avec un petit Corps d'observation qui est sous ses ordres, & il étoit déjà le 18. Octobre à *Marien-Bronn*, distant d'une lieue seulement de *Vienne*, où il a reçu plusieurs renforts. Quelques jours après, les Troupes de l'Armée ennemie qui s'étoient le plus avancées, se retirèrent vers *Stein* sur le *Danube*, où elles avoient jetté un Pont, mais après avoir levé par tout de grosses contributions. Enfin cette Armée a pris le parti de se
rabattre

gabbatte sur la *Bohème*, du moins quelques Corps qui s'en sont détachés, le reste étant encore dans l'Autriche. S. A. E. de Baviere a attendu pour faire cette marche, que les Troupes de France, qui s'étoient arrêtées près d'*Amberg* dans le Haut-Palatinat, fussent à portée d'entrer aussi en *Bohème* par la voye d'*Egger*, comme elles l'ont fait.

XIV. Comme les forces ennemies se trouvent pour la plupart vers la *Bohème*, celles de la Reine s'assemblent en Autriche pour prendre la même route, & comme on l'a dit, celles-ci ne seront pas moins de 80. mille Combatans, y compris les Hongrois. Le Grand Duc de Toscane, Co-Régent de Hongrie, se mettra à la tête de cette Armée, étant parti de *Presbourg* pour sa Terre d'*Olitsch*, & de là le 5. Novembre avec la premiere division des Troupes de ce Royaume, pour aller joindre l'Armée du Comte de Neipperg, & marcher conjointement. Le Sérénissime Prince Charles, frere de S. A. Royale l'accompagne, & commandera, dit on, une partie de l'Armée Hongroise, dans laquelle se trouve le Régiment des Gardes Hongroises tout composé de Noblesse, & qui avec les augmentations qu'il aura, sera d'environ huit mille hommes. Un grand train d'Artillerie de campagne avec une grande quantité de munitions de guerre, étoit parti quelques jours auparavant de *Vienne* pour la *Moravie*, & la *Bohème*, sous l'escorte d'un Détachement de Cavalerie & d'Infanterie de la Garnison de cette Ville, & l'on a fait partir également une trentaine de Saïques, auxquelles on travailloit depuis quelque-tems, qui sont allé joindre de pareils Bâtimens près de *Closter-Neubourg*. De

De ces arrangemens, on pourroit s'attendre à de grands coups; mais la saison avancée fait croire que s'ils ne sont pas frappés d'abord, on ne verra que des coups de la petite guerre, puisque cette saison n'est plus gueres propre à faire tenir la campagne aux Troupes. Quoiqu'il en soit, la Reine peut compter pour beaucoup d'avoir les cœurs des peuples, auxquels elle a confié sa Personne & son Sceptre; les Hongrois d'un zèle à tout sacrifier pour sa défense, se mettent dans les vraies dispositions d'exécuter les promesses solennelles qu'ils lui en ont faites.

Corps d'Armée dans le Tyrol.

XV. Outre la grande Armée qui se portera à déconcerter l'ennemi dans ses projets sur la Bohême, il y en aura incessamment une autre de quelques mille hommes de Troupes réglées & de Milices dans le Tyrol, sous les ordres du Prince de Saxe-Hildbourghausen. Les Troupes réglées dont nous faisons mention, viennent d'Italie, ce sont les Régimens de Neipperg, de Saxe-Hildbourghausen, de Wachtendonck, de Diesbach, du Julai, de Leopold Palfi, de Vettes, de Pallavicini, de Saxe-Gotha, de Baronaï. Ces Régimens, qu'on sçait être en marche, ont dû trouver à leur arrivée dans le Tyrol, les recrues nécessaires pour être mis sur un pied plus que complet; & il y en a une partie qui a dû prendre la route de la Stirie pour joindre encore la grande Armée. Ce corps d'Armée paroît destiné à faire une invasion dans la Bavière.

Mais les Troupes qui reviennent d'Italie, y auroient été d'autant plus nécessaires, que l'Espagne, qui depuis si long-tems médite son expédition d'Italie, va l'exécuter; s'il est vrai, comme on l'assure, qu'en ceci cette Couronne est encore secondée du bras de la France, dont les

Escadres équipées à Brest & à Toulon se sont rendus à Barcelonne, afin d'escorter les Troupes Espagnoles qui s'y embarquent pour l'Italie.

XVI. Si la Reine se trouve environnée des plus grands dangers du côté de l'Empire & de l'Italie, & sans aucun secours de la part des Puissances dont elle devoit l'esperer, elle a du moins la satisfaction de se voir sans crainte du côté de la Turquie. Son Ministre à Constantinople, qui est Mr. de Penckler, l'assure que le Grand Seigneur est dans la plus ferme résolution de garder religieusement le Traité de Belgrade, & que dans une conférence qu'il avoit eüe avec le Grand Vizir pour lui exposer l'état fâcheux où se trouvoit sa Souveraine, ce premier Ministre lui avoit dit que le Grand Seigneur n'ignoroit pas les tristes circonstances où l'on avoit réduit la Reine; que Sa Hauteïté étoit bien éloignée de les augmenter, & que cette Princeïlle pouvoit compter sur son amitié, sans craindre de sa part aucune inquiétude.

*Assurance
de la part
de la Tur-
quie.*

Cette déclaration de la Porte Ottomane a été très-bien reçue à la Cour, & l'on se persuade en conséquence qu'elle gardera avec fidélité les engagemens qu'elle a pris par le Traité de Belgrade; d'autant plus que Mr. de Penckler lui a fait entendre, que si, par des événemens qu'il n'est pas possible de prévoir, il survenoit des difficultés entre la Reine sa Maîtreïlle & le Grand Seigneur, Sa Hauteïté trouveroit toujours la Reine disposée à apporter toutes les facilités pour les lever.

XVII. Quoique les sujets d'importance que nous traitons ayent une déduction très-succinte dans ce Journal, diverses autres matieres particulieres relatives à l'Autriche, mais d'une conséquence infiniment moindre, n'y peuvent

*Emplois
conferés par
la Reine.*

cependant point trouver de place , & nous passerons à d'autres , après que nous aurons dit , que la Reine de Hongrie a donné le Régiment de Rœmer au Général Philibert ; celui de Succow , au Baron de Roth , ci-devant Commandant de Neufs en Silefie , celui de Gôldi au Général Kayl , le Commandement en chef des Troupes en *Moravie* , avec celui de la Forteresse de *Spielberg* , vacant par la démission du Général de Sintzendorff , au Felt-Maréchal de Sehr ; & le Commandement de *Cronstut* en Transilvanie , au Général Lentulus.

*Le Général
Schmetteau
cité devant
le Conseil de
guerre.*

Mais nous dirons encore , que le 10. Octobre le Général Schmetteau , qui du service de la Reine a passé à celui de Prusse , sans en avoir obtenu la permission de Sa Maj. , fut cité pour la troisième & dernière fois dans les quatre principales places de Vienne , & au son des Tambours de la Garnison , à comparoître dans l'espace de dix jours , devant le Conseil de guerre , pour y exposer ses plaintes & ses griefs , aussi-bien que pour rendre compte d'une somme de 80000. florins qui manque dans la caisse de son Régiment , & dont il s'est attribué 26000. , sans aucun fondement ; & en même-tems pour répondre sur plusieurs autres articles qui sont à sa charge. Le 24. le Conseil de guerre s'assembla pour la première fois à *Vienne* sur cette affaire ; & comme il a depuis terminé ses séances , on s'attendoit à voir bientôt publier la Sentence du Général , si peut-être des raisons n'engagent la Reine à la faire suspendre.

XVIII. *Palatinat*. L'Armée de France sous les ordres du Maréchal de Maillebois , observant le bon ordre & la bonne discipline , a gardé son camp de *Goltzheim* jusqu'à la fin d'Octobre

qu'elle se sépara pour entrer dans les quartiers d'hiver que des Commissaires François étoient allé régler en *Westphalie*. Mais cette séparation ne se fit qu'après l'avis reçu par Mr. de Builly, Ministre du Roi Très-Chrétien auprès du Roi de la Grande-Bretagne, que l'Armée des Troupes Hannoveriennes, Danoises & Hessoises, dont nous avons dit quelque chose en son lieu, s'étoit déjà séparée, & que Sa Maj. Brit. étoit partie d'*Hannover* pour retourner à *Londres*. Suivant la répartition des quartiers d'hiver pour l'Armée de France qui s'est séparée, on l'a mise, ou dû mettre, dans les Evêchés de *Paderborn* & de *Munster*, dans l'Electorat de *Cologne*, & dans les Duchés de *Guilliers* & de *Bergue*; savoir, dans l'Evêché de *Paderborn* & sur le territoire qui en dépend, 4. Bataillons & 9. Escadrons; dans la Ville de *Munster*, 4. Bataillons & 6. Escadrons; un Bataillon & deux Escadrons de Dragons à *Rhenner*; un Bataillon à *Schopping*, & un autre à *Horstmar*; deux Escadrons de Dragons & *Emstetten*, & 2. autres à *Zellings-Volbeck*; deux Escadrons à *Caesfeldt*, un Bataillon à *Warendorff*, deux Escadrons de Dragons à *Sassenberg* & *Eversmünch*; un Bataillon à *Dalmen*, & un autre à *Halsteren*; deux Bataillons à *Dorstern*, & deux autres à *Recklinghausen* & à *Bühr*, tous lieux de l'Evêché de *Munster*: Dans la Ville de *Rhinberg* un Bataillon, 3. Escadrons de Dragons dans l'Abbaye de *Camp* & sur le Territoire qui en dépend; un Escadron de Dragons à *Saint Tormes*; un Bataillon & un Escadron à *Widlingen*, autant à *Luyne*, un Bataillon & une Compagnie d'Ouvriers à *Keyfersworth*, deux Bataillons à *Reys*, un Bataillon & un Escadron à *Andernach*; un Bataillon

*Armée des
Maréchal de
Maillebois
en quartiers
d'hiver.*

lon à *Erpal* & *Lintz*, deux Bataillons à *Amweiler* & *Abdenau*, & deux à *Kempen*, tous lieux de l'Electorat de *Cologne* : Dans la Ville de *Quilliers* l'Artillerie, les Mineurs, & un Bataillon ; 3. Bataillons à *Duren*, un à *Dalen*, & un autre à *Kaldenkirchen* ; 4. Escadrons de la Gendarmerie à *Heinsberg*, *Wassenberg*, *Bruggen*, & *Suchteln* ; 3. Escadrons à *Leinig*, 3. autres à *Berchem*, *Pfaffendorff* & *Glesch*, 3. à *Rattelen*, *Brachelen* & *Gladbach*, 3. à *Munster-Eiffel*, 3. à *Sittardt* & *Waldsugt*, 3. à *Renderath*, *Eschweiler* & *Werschweiler*, & un Escadron de Dragons dans l'Abbaye de *Breifich*, tous lieux du Duché de *Quillers*, dans lequel on n'a mis qu'un seul Bataillon avec toute cette Cavalerie : Dans le Duché de *Bergue*, 2. Bataillons à *Milheim*, 2. à *Angermund*, à *Mattman*, & à *Rattingen*, 2. Escadrons à *Sibourg*, & 3. à *Hardenberg* & *Hilden*. Tout ce détail monte à 41. Bataillons & 60. Escadrons, qui doivent faire 31460. hommes. Le Quartier-Général est à *Munster*, où le Maréchal de Maillebois doit avoir pris son logement dans le Palais Episcopal, quelques autres Officiers Généraux doivent y loger avec lui.

Le *Sauerland*, l'Evêché d'*Osnabrug* & l'Evêché de *Hildesheim* ne se trouvent point dans la répartition des quartiers d'hiver que nous venons de détailler ; cependant on ne peut pas assurer encore qu'ils en feront tout-à-fait exemts, puisqu'il arrive quelquefois du changement dans ces sortes de répartitions, & même après que les Troupes se sont déjà logées. La Ville de *Dusseldorp*, qui s'en croyoit exemte, est actuellement dans ce cas, elle recevra deux Bataillons, afin de décharger quelques Baillages qui n'auroient pû contenir tout le monde qui
leur

leur a été assigné. Celle de Cologne n'en aura point; les Magistrats de cette Ville sembloient avoir résolu de maintenir leurs Priviléges, & attendre plutôt l'extrémité, si l'on avoit voulu les requérir à cet égard, que de donner un consentement qui auroit pu préjudicier aux autres Villes de l'Empire. Mais ils ont trouvé plus convénable de s'adresser aux Etats Généraux des Provinces - Unies des Pays-Bas, pour les prier de s'employer auprès de la Cour de France, afin que leur Ville fût exemte de donner des quartiers d'hiver, & par là ils ont mieux réussi. La France a eu tous les égards possibles pour la demande des Etats Généraux.

XIX. En même-tems que les Commissaires François ont réglé les quartiers d'hiver pour l'Armée du Maréchal de Mallebois, ils ont pris les mesures nécessaires de côté & d'autre pour que cette Armée ne manquât ni de vivres ni de fourages, & le tout a été précédé d'un Cartel arrêté à Nurnberg le 4. Octobre entre la France & le Cercle de Franconie. En conséquence de ce Cartel, qui contient onze articles imprimés en François & en Allemand, tous Cavaliers, Fantassins, Dragons & Hussars, ou tous autres prenans solde du Roi Très-Chrétien, ou du Cercle de Franconie, qui désertent de leurs Drapeaux & Eendarts, soit des frontieres de France, ou de quelque lieu qu'ils se trouveront dans les Etats dudit Cercle de Franconie, ou des Etats de France, seront arrêtés sur le champ réciproquement, & remis entre les mains des Troupes de S. M. T. C. ou du Cercle de Franconie &c.

On a aussi jugé à propos de construire deux Redoutes qui ont été garnies d'Artillerie, afin

*Cartel entre
la France &
le Cercle de
Franconie.*

de couvrir de l'un & de l'autre côté du *Rhin* le Pont qui a été construit sur ce fleuve près de *Keyserjwerth* pour le passage de l'Armée du *Maréchal de Maillebois*.

Garnison
Bavaroise
à *Fweffen*.

XX. La Ville de *Fweffen* sur les frontieres du *Tirol*, a été surprise tout d'un coup par un Corps de Troupes Bavaroises qui s'est emparé de tous les Postes. *Nurenberg* a craint, mais vainement, un sort de cette espece, peut-être pour avoir refusé de consentir à une demande de l'Electeur de Baviere, qui étoit, qu'elle lui fournit à certaines conditions une partie de son Artillerie.

XXI. Son Altesse Electorale de Baviere plus occupée à la tête de son Armée à vouloir faire des conquêtes, que de l'exercice du Vicariat de l'Empire dans la partie qui le compete, a pris facilement la résolution d'en ceder pour cette fois-ci l'exercice privatif à l'Electeur Palatin. Il y a eu à ce sujet une Convention arrêtée entre les deux Electeurs. Par là se trouvent levées des difficultés que rencontroient ce Vicariat de la part de quelques Princes, par rapport à la maniere de l'exercer. Mais revenons pour un moment à *Francfort* avant de finir ce long Article d'Allemagne.

XXII. Les Ambassadeurs des Electeurs assemblés en cette Ville de *Francfort* tinrent le 8. Novembre une nouvelle conference au *Rœmer*, relative à l'Electio. Ils y fixerent au 20. du même mois l'ouverture de celles dans lesquelles on délibérera enfin sur le choix d'un Chef à donner à l'Empire; choix, qui, à moins d'un changement subit dans les mesures prises par tant de Puissances en faveur de l'Electeur de Baviere;

Baviere, paroît encore devoir se faire en la personne de ce Prince.

Dans cette conférence du 8. Novembre les Ambassadeurs ayant délibéré aussi sur le cérémonial à accorder au Maréchal de Belleisle, il y fut résolu que cet Ambassadeur du Roi Très-Chrétien le recevoit, comme l'a reçu le Maréchal de Grammont, lors de la Diette d'Élection en 1657. que l'Empereur Leopold fut élu. Le Maréchal de Belleisle fit ainsi le 9. sa visite solennelle à l'Électeur de Mayence, qui étoit alors rétabli d'une indisposition, qui ne lui avoit pas permis d'en recevoir aucune de cérémonie jusqu'à ce jour. Le cérémonial réglé pour cette visite fut exactement observé, & voici comme on l'exécuta.

Le Maréchal de Belleisle se rendit de son Hôtel dans l'ordre suivant au Palais du *Compostel*, qui est le Palais où loge son Altesse Electorale de Mayence.

Visite solennelle du Maréchal de Belleisle à l'Électeur de Mayence.

La marche étoit ouverte par deux Carrosses vuides à six chevaux, suivis d'un Garde faisant la fonction de Fourier. Venoient ensuite quatre Coureurs marchans de front; 40. Valets de pied sur deux files; un Ecuyer; douze Pages & leur Gouverneur; huit Gentilshommes; le Carrosse du Maréchal, à six Chevaux, & dans lequel il étoit seul; le Capitaine de ses Gardes marchoit à la portiere droite; le Lieutenant étoit à la portiere gauche, & il y avoit 4. Heyduques aux côtés des rouës de derriere. La marche étoit fermée par deux Carrosses à six chevaux, dans lesquels étoient les Gentilshommes de l'Ambassade. Les personnes de la suite qu'on a nommées étoient à pied, & l'on étoit convenu que l'Électeur feroit observer la même chose

en rendant sa visite au Maréchal. Lorsque le Cortège du Maréchal passa devant la grande Garde, on y battit aux champs, & l'Officier salua.

A la porte du Palais du *Compostel*, il y avoit un Détachement de Dragons à pied. La livrée de Son Altesse Electorale étoit dans la Cour, aux deux côtés de l'escalier, & les Gardes du corps y étoient rangés le mousqueton sur le bras. Le Marechal y vint revêtu de l'habit de l'ordre du St. Esprit avec le manteau & le bouquet à plumes : Il fut reçu à la descente du Carosse par l'Electeur, aussi en habit de cérémonie. Pendant les complimens qu'ils se firent, les Pages de l'Electeur & du Maréchal allerent se ranger en haye dans la Salle des Gardes derriere les Hallebardiers, & les Gentilshommes du Maréchal avec les Chambellans du Prince dans la Salle suivante. Les Chanoines & Prélats du Chapitre de Mayence occuperent la troisième Salle : L'Electeur & le Maréchal s'étant couverts au pied de l'escalier, ils le monterent de front, le Maréchal ayant la droite & le pas aux portes. Après avoir travetsé la Salle des Gardes & celle des Chambellans, ils se découvrirent pour traverser celle des Chanoines & Prélats, dans laquelle étoient aussi les Ministres de l'Electeur. Ce Prince & le Maréchal étans entrés dans la Salle du Dais, on en ferma les deux battans. Les Chambellans presenterent deux Fauteuils qui étoient sous le Dais, placés l'un vis-à-vis de l'autre, de maniere cependant que le Maréchal avoit toujours la droite : Il demeura couvert pendant la visite, & l'Electeur de même, qui en lui parlant lui donna le titre de *Vôtre Excellence*, & le Maréchal de son côté celui de

Vôtre

Vôtre Altesse Electorale. L'entretien dura un quart d'heure , pendant lequel l'Electeur & le Marechal demeurèrent couverts ; & étant fini , l'Electeur reconduisit le Marechal jusqu'à son Carrosse , & ne rentra qu'après qu'il l'eut vû partir.

L'Abbé Prince Doria , Nonce Extraordinaire du St. Siege , fit aussi le 10. après-midi sa visite solemnelle à l'Electeur de *Mayence* , elle fut également pompeuse , puisque tout *Francfort* a admiré la magnificence & le grand goût des Equipages du Nonce , & que le cérémonial fut absolument le même que celui qu'on observa pour le Marechal de Belleisle.

Le 12. du même mois de Novembre ce Marechal partit pour se rendre à l'Armée de l'Electeur de Baviere , sa présence y paroissant nécessaire , afin de commander , ainsi qu'on en est d'opinion , à une expédition , qui peut-être est déjà arrivée en Boheme , & qui aura terminé la Campagne. Car l'Armée de la Reine de Boheme doit avoir tenté quelque chose , si l'occasion s'en est montrée. Elle est réunie ; c'est-à-dire , que les Troupes qui étoient en Boheme sous les ordres du Prince de Lobkowitz , sont allé joindre vers la *Moravie* & la *Basse-Autriche* , l'Armée du Felt-Marechal de Neipperg & le Corps des Hongrois.

Il nous reste , pour donner les derniers coups de plume à cet Article , à dire , que le Roi de Pologne Electeur de Saxe , & l'Electeur de Baviere ont conclu ensemble un Traité de Partage , par rapport au Royaume de Boheme ; que le premier de ces Princes a déjà fait entrer un Corps de ces Troupes en Boheme , & que

voici une Exposition des motifs qu'il donne sur ce sujet.

Motifs du Roi Auguſte de Pologne ſur l'entrée de ſes Troupes dans les Etats de la Reine de Hongrie.

LE Roi de Pologne, Electeur de Saxe, n'eut pas plutôt appris la mort du feu Empereur Charles VI., que prenant plus à cœur la conſervation de la tranquillité publique, que ſes propres intérêts & ceux de ſa Maiſon Royale, il ſe propoſa avant toutes choſes, de ne pas donner la moindre occaſion à faire naître du trouble dans l'Empire Romain. Sa qualité de Vicairé lui impoſoit plus particulièrement l'obligation d'éloigner tout ce qui auroit pû en troubler l'ordre & la paix.

Animé de cet eſprit, il n'héſita pas de déclarer, qu'il continueroit de ſe conformer aux arrangements établis par la Pragmatique-Sanction, acceptée & garantie de la plûpart des Puiffances de l'Europe. Auſſi ne fit-il pas la moindre oppoſition lorſque la Séréniffime Archiduchefſe, fille aimée de ſa Maj. Impériale, prit les rênes du Gouvernement de tous les Etats héréditaires d'Autriche : Il qualiſia même cette Princeſſe des titres qu'elle avoit pris en vertu de la Pragmatique-Sanction.

Mais dans le tems que ſa Maj. Polonoïſe fit cette déclaration, elle y ajouta pour clause, que c'étoit ſous la condition expreſſe que cette Pragmatique ſeroit conſervée & maintenüe dans toute ſa vigueur & ſon étendue, & qu'il n'y ſeroit porté par qui que ce ſoit la moindre atteinte. Elle déclara de plus, qu'elle ne vouloit point dans ce cas demeurer ſeule exclüe d'une ſucceſſion qui auroit dû lui échoir en entier & à ſa Maiſon Royale & Electorale, par des droits préférables à tous autres ; droits d'une nature à ne pouvoir être léſés ou affoiblis ni par la Pragmatique-Sanction, ni elle-même, ni par aucune des actes ſubſéquens

qui

qui y ont rapport, ainsi qu'on le démontre plus amplement par un autre Manifeste préparé à cet effet.

Si le Roi de Pologne Electeur de Saxe n'a pas jugé à propos de manifester ses droits d'abord après la mort de l'Empereur, le ménagement de ce Prince a eu pour motif de prévenir les troubles auxquels cette manifestation auroit pu donner lieu dans l'Empire, dont l'administration, pendant la vacance du Trône Impérial, lui est en partie confiée. Mais depuis que toute l'esperance de parvenir à une fin aussi loüable & aussi désirable que celle qu'il se proposoit, est évanesçue; depuis que tous les moyens qu'il a employés, & toutes les peines qu'il s'est données pour maintenir l'ordre & la tranquillité ont été rendus inutiles; depuis qu'il s'est aperçu enfin que la Pragmatique-Sanction, par les infractions qu'elle souffroit, n'étoit plus qu'une barriere très-foible; S. M. Polonoise considérant que sa trop grande moderation, reconnüe de toute la Terre, n'avoit servi jusqu'à present qu'à lui faire négliger des avantages considérables, qu'une conduite différente auroit pu lui faire obtenir, elle croit se trouver dans le cas, où, conformément à la déclaration conditionnelle exprimée ci-dessus, elle ne peut, sans manquer à ce qu'elle se doit à elle-même, & sans faire un tort irréparable à sa Maison Royale & Electorale, tarder plus long-tems à se servir des moyens que la conjoncture presente l'autorise à mettre en usage, pour se procurer à Elle & à sa Maison tout ce qu'il lui sera possible d'obtenir d'une succession, qui, à juste titre & par des droits incontestables, lui seroit dûë en entier.

Par ces raisons, & après que la Cour de Vienna n'a point voulu entrer dans les voyes d'équité & de douceur que le Roi de Pologne Electeur de Saxe

lui propoſoit , ni ſuivre à tems les avis bien inſenſionnés qu'il lui donnoit ; ce Prince faiſant uſage des moyens que le Tout-Puiſſant lui a mis en main , a réſolu de faire entrer une partie de ſon Armée dans les Etats dépendans de la ſucceſſion du feu Empereur : Et ſe conſiant dans la juſtice de ſa cauſe , il ſe promet de la Bonté divine , qu'elle répandra ſa bénédiction ſur ſes armes , & en aſſurera le ſuccés.

Tel eſt à preſent le langage de la Cour de Saxe. Les Miniſtres du Roi Electeur chez les Princes Etrangers , ont diſtribué par tout des copies de cette Expoſition. Le Corps de Troupes Saxonnés qui a pénétré en Bohême , eſt ſous les ordres du Lieutenant-Général Renard , on le dit de douze mille hommes.

A R T I C L E III.

Qui comprend ce qui ſ'eſt paſſé de plus conſidérable au N O R D depuis le mois dernier.

*Armées
Suedoiſe &
Ruſſienne en
Finlande.*

I. **F**inlande. Les Armées Suedoiſe & Ruſſienne qui ſont dans cette Province pour agir l'une contre l'autre , paſſeront l'hiver , ſelon toute aparence , ſans rien entreprendre , ne s'étant portées à rien de remarquable depuis ce que nous en avons montré le mois paſſé , quoiqu'elles ayent fait bien des mouvemens , qui ſembloient annoncer une action prochaine. Leurs ſoins , ou plutôt ceux des Généraux qui les commandent , eſt principalement pour le preſent que les vivres & les fourages s'y trouvent , comme ils s'y trouvent effectivement , en abondance , & que les Troupes de part & d'autre ſoient placées pendant l'hiver , pour être

à portée de se rassembler, lorsque l'occasion se présentera de tenter quelque chose. Les Suédois auront ainsi passé la campagne sans prendre de revanche de l'affaire de *Willmansstrandt*. Le Général de Lewenhaupt qui les commande n'en a pas trouvé le moyen; le Général Keith, Commandant de l'Armée Russe en l'absence du Général Lacy qui est allé à *Petersbourg*, s'est tenu jusqu'ici trop sur ses gardes pour qu'il y ait eu prise sur lui: Au contraire les Suédois, ont eu encore quelquefois à souffrir des courtes des Cosaques & Kalmouchs Russiens, qui sont des peuples semblables à ceux dont parle Quint-Curce, en disant d'eux *raptò vivere assueti*; & ils ont vu brûler les maisons & raser les ouvrages du Fort de *Willmansstrandt*, parce que le Général Lacy a jugé ce Fort de trop peu d'importance pour le conserver.

II. Dans la saison trop avancée pour tenir davantage la campagne, & attendre quelque action des Armées qui sont en *Finlande*, on fait tant en Suede qu'en Russie, les dispositions pour avoir de part & d'autre dans cette Province jusqu'à 50. ou 60. mille hommes chacun, les ordres étans donnés de lever dans les deux Etats le nombre de recrues nécessaires pour former cette augmentation. Comme la Suede est en très-bon état par mer, la Russie compte aussi d'agir sur mer avec une Escadre de seize Vaisseaux de guerre. Mais ce n'est pas là de quoi opposer suffisamment à la Flotte Suédoise, dont les moindres mouvemens ont inspiré de la crainte aux Russiens; aussi ont-ils vu avec joye que cette Flotte s'est retirée au commencement d'Octobre de devant *Petersbourg* où elle croisoit. Mais plusieurs Vaisseaux

de guerre de la même Nation étant allé faire voile vers le *Sund* pour intercepter ceux de Russie qui viennent d'*Archangel* à *Petersbourg*, on croyoit la Flotte Suedoise avoir pris la même route. On a été dans cette pensée à *Petersbourg*, ce qui a déterminé la Cour de Russie à faire sçavoir à l'Amiral Bredal qu'il eût à demeurer avec l'Escadre qu'il commande dans le Port d'*Archangel*, jusqu'à ce que les circonstances soient autres qu'elles ne sont, pour remettre à la voile. Mais cette Flotte Suedoise vient de retourner dans le Port de *Carelsbroon* pour y hyverner. L'Amiral Rayalin qui la commandoit est mort; & c'est le Vice-Amiral Sostierna, qui a sa place, mais seulement par provision, & jusqu'à ce que l'Amiral Taube en prenne le commandement en chef.

III. *Petersbourg*. Le Général Lacy est en cette Ville de retour de l'Armée Ruslienne qu'il commande en *Finlande*, & il a rendu compte à la Duchesse Régente de tout ce qui s'est passé à l'affaire de *Willmanstrandt*. Cette Princesse en lui témoignant le plaisir qu'elle ressentoit de cet événement, lui a fait présent de 30. arpens de terre en *Livonie*; elle a gratifié aussi le Général Keith d'une pension de quatre mille roubles, & les autres Officiers Généraux & de l'Etat-Major qui ont commandé les Troupes Rusliennes à la même affaire, d'une année de gages de leurs Emplois. Cette Princesse, pour répondre aussi à l'ardeur que témoignent les Officiers nationaux dans la conjoncture présente, a fait une nombreuse promotion, & a créé entr'autres Général en chef, le Lieutenant-Général Wolkow, & six nouveaux Sénateurs, qui sont des naturels du Pays; sçavoir, deux Princes

Princes Gallitzin, les Princes Urusoff & Schnackonski, le Comte Soltikoff, & le Chambellan Puschkin.

IV. Les Officiers Suedois faits prisonniers à l'affaire de *Willmansstrands*, sont arrivés à *Petersbourg* au même-tems que le Général Lacy, & on leur a fait pendant tout le tems qu'il y ont été, des politesses auxquelles ils ne s'attendoient peut-être pas; le Comte d'Osternan, & les autres principaux Seigneurs de la Cour les ayant tous les jours traités à leurs tables. Mais ces Officiers, au nombre de 80. ont été envoyés sous escorte à *Moscou*, pour y être gardés jusqu'à la fin de la guerre: Ils ont toute cette grande Ville pour prison, & sont logés chez la Noblesse & chez les principaux particuliers. Le Général Wrangel également du nombre des prisonniers Suedois, a resté à *Wybourg*, & n'est arrivé que le 17. Octobre à *Petersbourg*.

V. La *Russie* a à se féliciter d'une Convention signée le 18. Septembre à Constantinople par le Général Romanoff, son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Grand Seigneur, & par le Grand Vizir, puisqu'elle met fin à toutes les difficultés qui restoient à regler entre les deux Empires. Cette Convention porte « que les
» prisonniers qui n'ont pas encore été rendus,
» le seront fidèlement de part & d'autre: Que
» le Grand Seigneur reconnoitra le Titre Impérial de *Russie*, tant pour le Czar Régnant, que pour les Descendans & les Successeurs au Trône: Qu'on nommera de part & d'autre des Commissaires pour regler les limites des deux Empires; & qu'ils se transporteront incessamment sur les lieux, afin de terminer cette affaire à l'amiable. » La Convention

*Convention
entre la
Russie & la
Porte Otto-
mane.*

vention après avoir été signée, on en a fait aussi l'échange, & tout s'est passé en présence des Bachas qui sont à la Porte, & des Gens de Loi; de maniere que rien n'a été omis de tout ce qui pouvoit rendre cet Acte plus solennel.

L'avantage que la Couronne de Russie retire de l'accommodement des differends avec la Porte Ottomane, est d'autant plus grand, qu'elle n'a rien à craindre presentement de cette Puissance, & qu'elle sera en état de continuer avec plus de liberté la guerre contre la Suede.

VI. Depuis la nouvelle Convention avec la Porte, la Duchesse Régente en fit part au Marquis de Botta, Ministre de la Reine de Hongrie & de Boheme, & lui déclara qu'elle en ressentoit d'autant plus de satisfaction, que rien ne l'empêcheroit de secourir cette Princesse aussi efficacement qu'elle étoit résoluë de le faire. Le Marquis de Botta avoit été invité de se rendre à la Cour pour recevoir cette déclaration. Le Baron de Mardefeld, Ministre du Roi de Prusse, y a aussi été invité, & il a eu une longue conference avec les Ministres du Cabinet, qui lui ont déclaré, que quoique S. M. Prussienne par le Traité qu'elle a renouvelé avec la Russie fut obligé de secourir cet Empire, au cas qu'il vint à être attaqué, comme la chose est arrivée de la part de la Suede, cependant on n'insisteroit point sur ce secours, dans l'esperance que ce Prince voudroit bien se prêter aux nouvelles propositions qui lui seroient faites pour un accommodement avec la Reine de Hongrie.

Il étoit donc encore question alors de pouvoir entrer dans cet accommodement. Dans la même conference on a informé Mr. de Mardefeld

d'efeld de la Convention avec la Porte, & l'on a dépêché depuis un Courier à *Berlin* pour porter de nouvelles instructions au Baron de *Brackel*, Ministre du Czar auprès du Roi de Prusse.

Tous les ouvrages de la Forteresse d'*Asophi* ont été rasés par ordre de la Cour, depuis la Convention de *Constantinople*.

VII. La Duchesse Régente requiert dans les circonstances de la guerre présente avec la Suede, le secours que la Russie peut attendre de ses Alliés; le Ministre Ruffien auprès du Roi de Dannemarc a eu ordre de faire là-dessus des instances; & l'on sçait depuis que par un Mémoire de ce Ministre, qui est le Chambellan de Czernicheff, il a représenté à Sa Majesté Danoise « que par l'Article III. du Traité » d'Alliance & de Garantie entre le feu Czar, » la Czarine défunte, & le Roi son Maître, » conclu à *Copenhagen* le 26. Mai 1732. il a » été stipulé que les Contractans s'obligeoient » de se garantir mutuellement & de la maniere » la plus forte, tous leurs Royaumes, Princi- » pautés, Seigneuries, Provinces, Territoires, » Droits, Privileges &c. Que par l'Article V. » du même Traité il a été aussi stipulé, que si » l'un des Contractans souffroit du préjudice » par quelqu'un, & pour quelque raison que » ce fût, dans ses Droits, Privileges, & justes » prétentions, ou étoit attaqué dans ses Etats, » les Contractans, en conséquence de la Ga- » rantie mutuelle, employeroient leurs bons » offices auprès de l'agresseur; ou s'ils étoient » inutiles, ils viendroient d'abord à son se- » cours: Qu'ainsi le Roi de Suede ayant dé- » claré injustement la guerre à la *Russie*, sans » que

*Réquisition
faite par la
Russie au
Roi de Dan-
nemarc.*

» que de la part de cette Couronne on y eut
 » donné aucune raison, Sa Majesté Czarienne
 » requiert Sa Majesté Danoise d'exécuter sans
 » délai les engagemens où elle est entrée par
 » le Traité. »

Mais le Dannemarc qui prétend rester neutre par rapport à la guerre allumée dans le Nord, fera difficulté de donner ce qui lui est demandé.

*Ambassa-
 deur Perjan.*

VIII. Nous avons dit le mois passé qu'Emi-ni-Mehemet Bacha, Ambassadeur du Grand Seigneur avoit fait son entrée publique à *Petersbourg*; on a autant à en dire du nouvel Ambassadeur de Thamas-Kouly-Kan : Il la fit le 10 Octobre avec un Equipage & un Cortège également superbes & nombreux; & le 13. il eut son Audience publique de la Duchesse Régente, à qui il fit un discours dans lequel il parla beaucoup de la gloire & des conquêtes de son Maître, & finit par de fortes assurances de l'attention qu'autoit ce Prince à entretenir & à augmenter la bonne intelligence entre la Perse & la Russie. Ce Ministre Perlán presenta ensuite à la Duchesse les presens de Thamas-Kouly-Kan, consistans en plusieurs Elephans qu'on avoit fait entrer dans la Cour du Palais, & en diverses marchandises, effets précieux, & curiosités du Royaume de Perse, qui furent apportés dans la Salle. Le 15. il eut audience du Duc de Brunswick-Wolfembuttel, Epoux de la Duchesse Régente, & Généralissime de l'Empire Ruffien.

IX. Le Prince Louïs-Ernest de Brunswick, frere du Généralissime, est toujours à *Petersbourg*, où il attend que sa nomination au Duché de *Carlande* soit confirmée. La chose est en très-bon train pour lui; & par ce qui
 paroît,

paroît, il n'y a presque plus de difficulté par rapport à l'investiture de ce Duché que le Roi de Pologne doit lui donner.

X. *Pologne.* C'est le Palatin de Kiovie, Grand Général de l'Armée de la Couronne, qui avoit jugé que le bonheur de la Pologne ne pouvoit être assuré dans la conjoncture présente que par le moyen d'une Confédération générale, que nous dimes le mois passé devoir se former. Pour arriver à ce but, il avoit assemblé à *Sulejow* la plus grande partie de l'Armée; mais ses vûes n'ont pas été approuvées par d'autres Palatinats, qui ont déclaré, que loin d'accéder à la Confédération, ils s'y opposeroient de toutes leurs forces. Ceci joint au résultat d'une entrevûe du grand Général avec le Cardinal Lipski, Evêque de Cracovie, Prélat rempli de zèle pour le bien public, la Confédération a rencontré des difficultés que le Palatin de Kiovie lui-même a reconnûes : Il s'est donc désisté de son projet, les Troupes qu'il avoit assemblées à *Sulejow* se sont ensuite séparées, pour retourner dans leurs anciens quartiers, & la plupart des Palatinats ont envoyé au Roi des Députés pour l'assurer de leur attachement inviolable.

On ne s'attend pas de si tôt dans ce Royaume à une Diète, quoique le Primat & le Sénat aient représenté au Roi qu'il seroit très-nécessaire dans les circonstances présentes d'en convoquer une, pour y délibérer sur les différens objets qui intéressent la République, Sa Maj. leur a déclaré que les affaires importantes dont elle étoit présentement chargée, l'obligeoient de remettre à un autre tems la conyocation de cette Diète.

*Vûes du
Palatin de
Kiovie tra-
versées.*

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en
ITALIE, & en ESPAGNE, depuis le
mois dernier.

Guerre
prochaine en
Italie.

I. L'Orage qu'on croyoit détourné de l'Italie, du moins pour cet hiver, grossit de nouveau sur cette région, & rien ne paroît pour le coup plus certain, qu'on y aura bientôt la visite des Espagnols, qui depuis tant de tems méditent leur expédition, tout étant prêt en Catalogne pour un embarquement qui consistera en un Corps considerable d'Infanterie, & dans des munitions de toute espece. La Cavalerie d'Espagne viendra par terre, en traversant le Roussillon & le Lampourdan; car toutes les oppositions de la France à ce passage, s'il y en a eu jusqu'ici, ne subsistent plus. Au contraire, les Flottes de cette Couronne qui étoient aux Ports de Brest & de Toulon, favoriseront l'expédition Espagnole; elles sont arrivées à cet effet à Barcelonne, d'où l'Amiral Haddock, commandant l'Escadre Angloise dans la Méditerranée, s'est vû obligé de se retirer, après avoir croisé quelque-tems à la hauteur de ce dernier Port. Mais l'expédition Espagnole ne regardera pas seulement les possessions de la Reine de Hongrie & de Boheme en Italie qu'on veut lui ôter, elle s'étendra en même-tems sur l'Isle de Corse. L'Infant Don Philippe fera de la partie: Il devra conquérir par lui-même les Etats que l'Espagne veut lui faire posséder; & c'est au Duc de Montemar, que toute l'expédition est confiée. Le feu de la guerre va donc

Donc être porté en Italie, & les suites en seront remarquables. Le Paragraphe d'Espagne en montrera déjà quelque chose. On ne laisse pas néanmoins que d'avoir dégarni la *Toscane* & une partie du *Milanez* de la plupart des Troupes Autrichiennes, qui y étoient, pour les faire agir en Allemagne, sous les ordres du Prince de Saxe-Hildbourghausen. Mais s'il y a quelque fondement dans les bruits qui courent, ces Troupes de la Reine de Hongrie & de Bohême, sorties de l'Italie, seront remplacées par des Troupes Suisses à la solde de la Couronne d'Angleterre, & par celles que le Duc de Modene a mises depuis peu sur pied; ce qui prouveroit à l'égard du Duc de Modene, tout le contraire qui en a été pris; puisqu'on a cru ce Prince dans les intérêts de l'Espagne. Mais il y a divers Etats d'Italie qui paroissent disposés à former une Ligue en faveur de la Reine de Hongrie.

II. La République de Genes n'est pas du nombre. Nous entendons que cette République n'a nullement envie de liguier dans la conjoncture présente, en faveur de la Reine de Hongrie; mais au contraire, de demeurer neutre, quels que puissent être les événemens qui pourroient survenir; le soin principal de plusieurs membres de la République, c'est-à-dire, de plusieurs maisons puissantes, qui ont avancé de grosses sommes à la Cour de Vienne, étant d'obtenir les sûretés nécessaires pour leur remboursement, quoique depuis peu cette Cour leur eut fait payer tous les arrérages qui leur étoient dûs. Si c'est là, plutôt qu'autre chose, l'un des soins des Genoïs, ils paroissent en avoir aussi de leur Isle de *Corse*, ou l'on renuë encore, ou contre eux, ou en faveur du Prince, à qui l'Isle semble offerte. Cependant après la sortie de

*Inquiétude
des Genoïs.*

toutes les Troupes de France de la *Corse*, la République y a fait publier un pardon général, en faveur de ceux qui s'étoient soulevés contr'elle : Elle a fait insinuer à cette occasion aux habitans « qu'elle attendoit d'eux qu'ils » s'engageroient par un Acte juridique, à re- » garder les Peres du Commua comme leurs » légitimes Procureurs, en leur donnant la » faculté & l'autorité de prêter en leur nom » serment de fidélité à la République, entre » les mains du Marquis Spinola, & que de » plus ils se déclareroient des Sujets naturels, » pleinement disposés à accepter le nouveau » Règlement dans tous ses articles, tel qu'il » seroit publié, & à payer toutes les taxes » qu'elle jugeroit à propos de leur imposer.

Mais cette publication de Pardon n'a pas produit le moindre effet; personne ne s'est présenté pour en jouir, jusqu'à present. Il est clair par consequent que les Insulaires ne se sont nullement déterminés à ce que la République leur demande; aussi avoit-elle tort de s'en flater, d'autant plus que ces Insulaires n'ont pas fait difficulté de refuser le Reglement que le feu Comte de Boissieux fit publier sous la garantie du Roi de France & de l'Empereur, & même dans un tems où la France avoit en *Corse* un nombre de Troupes plus que suffisant pour les y contraindre, si elle l'avoit voulu.

III. *Naples*. Un grand train d'Artillerie qu'on prépara au commencement de l'Eté pour une expédition en *Toscane*, & qui étoit resté jusqu'à la mi-Octobre sur le bord du Port de *Naples*, a été reconduit à l'Arsehal, & quatre Galeres de l'Escadre du Royaume avec deux gros Vaisseaux de guerre qui sont le *Royal-Philippe* & le *Par-*
shénape

Chénopé ont été en même-tems retirés dans le Bassin de l' Arsenal pour être desarmés. Que l'orage dont l'Italie, & sur-tout la *Toscane* étoit menacée, paroissoit dissipé, nous pouvons l'avancer, comme nous l'avons fait, tant sur ces indices que sur d'autres. Mais les affaires venans tout-à-coup de prendre un nouveau tour en Espagne, par une expédition sur l'Italie qui est concertée, il n'en peut qu'arriver également un changement subit dans celles de ce Royaume à cet égard.

L'Ambassadeur du Grand Seigneur arrivé le 31. Août à *Naples*, ainsi qu'on l'a dit le mois dernier, ne s'y est arrêté que jusqu'au 18. Octobre, ayant mis ce jour-là à la voile, pour retourner à *Constantinople*, à bord de deux Vaisseaux Marchands montés de quelques Canons. Le Chevalier *Maio* l'accompagne dans son voyage, & il va résider auprès du Grand Seigneur en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi : Il est chargé pour Sa Hauteffe de presens considérables.

IV. *Rome*. Le Pape a fait un nouveau séjour à *Castel-Gandolfe*, pendant lequel le Pere *Lugnano*, Capucin, qui est chargé de diverses commissions de la Reine de Hongrie & de Bohême, s'y est rendu deux fois : Il a exposé la première fois à Sa Sainteté la fâcheuse situation des affaires de cette Princesse; « qu'elle étoit disposée à s'accommoder avec les Prétendants à la succession du feu Empereur; qu'elle consentoit à s'en remettre à tout ce que le St. Pere voudroit régler; & qu'elle le prioit instamment d'interposer ses bons offices en cette occasion. » Ce que le Pape répondit au Pere *Lugnano*, fut, qu'il avoit déjà fait

*Expositions
faites au
Pape de la
part de la
Reine de
Hongrie.*

fait les representations les plus fortes auprès de différentes Cours sur ce qui venoit de lui être exposé, & qu'il étoit prêt à les réitérer, & de faire ce qui dépendoit de lui pour tirer la Reine des circonstances où on l'a réduite.

Sa Sainteté a envoyé en effet de nouveaux Brefs dans l'Empire : Elle y marque sa sensibilité aux maux dont la Reine de Hongrie est environnée; les expressions les plus touchantes sont employées à cette occasion, & l'offre d'une entremise pour chercher les moyens de satisfaire les Prétendans à la succession Autrichienne.

Le Comte d'Otringen, Ministre de Baviere, qui a aussi été à *Castel-Gandolfe* pour annoncer au Pape l'aparence que l'Electeur son Maître seroit élu à la Couronne de l'Empire, a été requis de communiquer à sa Cour, « que Sa
 » Sainteté souhaitoit que l'Electon de l'Ele-
 » ctur de Baviere pût ramener la paix dans
 » l'Empire, & qu'en attendant elle recomman-
 » doit à Son Altesse Electorale de ne point
 » pousser les choses à une trop grande extré-
 » mité à l'égard de la Reine de Hongrie; mais
 » de se prêter plutôt à un accommodement
 » avec cette Princesse, par le moyen d'un par-
 » tage équitable des Etats qui sont en dispute ». A cette explication du S. Pere le Comte d'Otringen repliqua « que la voye d'accommodement
 » avoit été déjà mise tant de fois en usage
 » inutilement, qu'il n'y avoit presque plus
 » d'esperance de réussir par ce moyen. »

La seconde fois que le Pere Lugnano fut à *Castel-Gandolfe*, il donna part au Pape de tous les avantages que la Reine de Hongrie avoit accordés aux Etats de ce Royaume pour s'affu-

zet plus efficacement de leur secours. Ce qui regarde les Protestans de Hongrie ne fut pas oublié par le Pere Lignano : Il fit remarquer à ce sujet au Pape, « que quoique l'attache-
» ment de la Reine à la Religion Catholique,
» sa pieté solide, & son dévouëment au S. Siége,
» fussent assez connus pour ne souffrir jamais le
» moindre doute, elle se voyoit cependant
» contrainte d'accorder à ses Sujets Protestans
» de Hongrie les graces qu'ils lui avoient de-
» mandées, par rapport au libre exercice de
» leur Religion, parce que ces Sujets compo-
» sans plus d'un tiers des Habitans du Royau-
» me, elle courroit risque d'être privée de leur
» secours, en refusant d'avoir égard à leurs
» sollicitations; que d'ailleurs les mêmes Su-
» jets faisoient paroître tant de zèle pour son
» service, que par là ils méritoient une re-
» connoissance : Mais que cette Princesse s'é-
» tant reservée, avant d'engager solennelle-
» ment sa parole envers eux, de savoir l'avis
» de Sa Sainteté là-dessus, elle la prioit instan-
» ment de l'aider de ses salutaires avis. »

Sur ces représentations, le Pape toujours infiniment sensible à l'état où se trouve la Reine de Hongrie, a répondu au Pere Lignano, « que
» rien ne justifioit mieux l'extrémité, où étoit
» la Reine, que de la voir réduite à tolérer
» l'hérésie, & à chercher le secours des héré-
» tiques : Que dans une nécessité si fâcheuse,
» & dont on ne pouvoit que gémir, la Reine,
» en leur accordant leurs demandes, devoit
» prendre les précautions les plus exactes,
» pour prévenir que la Religion Catholique
» ne souffrit du préjudice à cette occasion. »

Après cette seconde audience donnée au Pere

Lugnano, le Pape a envoyé des instructions à Mr. Paulucci, son Nonce à Vienne.

*Projet d'une
Ligue.*

On a cru devoir rapporter ceci préférablement à autre chose, de la Cour de Rome. Cette Cour vient d'être requise par le Chevalier Foscarini, Ambassadeur de la République de Venise, d'entrer dans la Ligue des Princes d'Italie, dont nous avons déjà dit un mot : Il en a communiqué à ce sujet le projet au Pape. Ce projet est proposé par la Reine de Hongrie ; & la Ligue, dont il est question, seroit composée de cette Princesse, du Roi de Sardaigne, du Grand Duc de Toscane, de la République de Venise, & des autres Princes, ou Etats, qui voudroient y entrer ; & le but qu'on s'y propose, est de maintenir la tranquillité publique en Italie, en s'opposant aux Troupes étrangères qui voudroient la troubler. Mais le Pape qui s'est déclaré être tout-à-fait disposé à contribuer au maintien du repos en Italie, a dit, qu'avant de mettre le projet de la Ligue en exécution, il falloit que toutes les Parties fussent tellement d'accord, que l'une ne manquât point envers l'autre.

Ce qu'on remarque sur ce sujet, c'est que le Cardinal Aquaviva qui ménage les intérêts de la Couronne d'Espagne auprès du saint Siège, se donne tous les mouvemens possibles pour que la Ligue projetée n'ait pas lieu.

E S P A G N E.

*Expédition
d'Italie réso-
lue.*

I. **D**ANS le tems que, peut-être, on s'attendoit le moins à l'Expédition d'Italie, elle fut résolue. Un Conseil tenu à S. Ildefonso sur la fin de Septembre en décida. Le Duc de Mon-
tegar,

teimar, qui pour lors étoit à *Madrid*, fut mandé à ce Château, afin de donner son avis sur la maniere de l'effectuer. Il a ensuite assisté à divers autres Conseils & à plusieurs conférences, où l'on a fixé le nombre de Troupes qui y seront employées; sçavoir, l'Infanterie à quinze mille hommes, laquelle se fera actuellement embarquée à *Barcelonne*, tous les Bâtimens nécessaires pour cet embarquement & pour celui des munitions, ayant été rassemblés dans ce Port. La Cavalerie, dont on ne nous dit pas la force, doit marcher, comme nous l'avons déjà avancé, vers le *Roussillon* & le *Lampourdan*, où elle attendra de nouveaux ordres pour continuer sa route. L'Escadre que la Cour a donné ordre d'équiper à *Cadix*, étoit prête dès le commencement d'Octobre à mettre en mer; elle est composée de dix-huit tant Vaisseaux de ligne, que Fregates & Brulots.

II. L'Expédition étant donc résoluë, le Roi a confié à l'Infant Don Philippe l'Armée qui y est destinée, & l'a fait, en déclarant à ce Prince « qu'il pouvoit conquérir par lui-même les » Etats qu'il possédera en Italie » ce qui a paru être fort du goût de l'Infant, qui en a témoigné à Sa Maj. une vive reconnoissance. Le Duc de Montemar fut déclaré le 11. Octobre Général en chef de l'Expédition, sous les ordres de l'Infant; le Roi lui conféra en même-tems le Regiment des Gardes Espagnoles, avec douze mille pistoles d'apointement par an, & le 14. il partit pour *Barcelonne*. C'est ensuite de l'arrivée de *Paris* à *St. Ildefonse* du Sr. Bannier, Courier du Cabinet du Roi de France, chargé de dépêches concernant l'affaire méditée, & le départ des Escadres Françaises de

*Cette Ex-
pédition con-
ferée à l'In-
fant Don
Philippe &
au Duc de
Montemar.*

Brest & de Toulon pour Barcelonne, que le départ des Troupes pour l'Italie, a été un article réglé. Les Escadres Françoises qui n'en forment plus qu'une ont pour destination d'escorter les Troupes Espagnoles de la Catalogne en Italie.

Généraux
pour com-
mander à
l'Expédition
&c.

III. Depuis le 25. Octobre le Duc de Montemar est à Barcelonne, où il trouva à son arrivée les choses si avancées pour l'embarquement, que l'on peut compter qu'il aura été fait pour le plûtard le 10. de Novembre. Les Généraux pour servir sous ses ordres furent nommés le 20. Octobre, jour que le Roi & toute la Famille Royale quitterent le séjour de St. Ildefonse pour retourner à Madrid; ce sont les Marquis de Castelar, de Sayve, de Beauford, & Mr. Magdanel, tous quatre Lieutenans Généraux; & le Marquis de Croix & Mr. de Lally, Maréchaux de Camp. Ces Généraux se sont aussi rendus à Barcelonne; mais l'Infant Don Philippe doit avoir pris actuellement la route d'Italie par la France.

On pourra ainsi être bientôt informé si la Flotte Angloise commandée par l'Amiral Had-dock, aura agi en opposition au passage des Espagnols par mer, ou non. Mais on sçait déjà que depuis que la Flotte Espagnole a grossie à Cadix, & qu'elle a eu vent que celle de France arrivoit à Barcelonne pour escorter les Troupes d'embarquement, elle ne s'est plus montrée devant l'un ni l'autre de ces Ports, soit parce qu'il paroît encore que la guerre entre l'Espagne & l'Angleterre ne sera plus de durée, soit parce qu'elle n'a pas cru devoir attendre des forces supérieures à celles qui lui sont confiées.

Quoiqu'il en soit d'ailleurs, les Troupes du Roi en Amérique sont aussi tranquilles que celles

celles de la Grande Bretagne ; l'Amiral Vernon , qui y commande ces dernières , n'ayant plus rien entrepris , du moins qui fut connu : Il a cependant résolu de se porter sur *San Jago di Cuba* ; mais on ne peut pas bien augurer pour lui de cette entreprise , s'il l'a tentée , parce qu'on n'en reçoit point de nouvelles ni à *Madrid* ni à *Londres* ; aussi a-t-on suspendu à *Londres* des dispositions qu'on y faisoit , pour envoyer un nouveau Corps de Troupes Angloises en Amérique.

IV. Si la guerre ne continuë point contre l'Angleterre , à cause de quelques mesures sur lesquelles on se rabattra peut-être ; du moins les prises sur la Nation Angloise continuënt , même en plus grand nombre que ci-devant. Comme on n'en a rien dit le mois dernier , on le fera ici , en reprenant ce détail par le 17. du mois d'Août , que l'Armateur Espagnol Don Guillaume Mayol prit dans les environs de Centa un Vaisseau Anglois du port de 120. tonneaux , chargé de farine & de cacao pour Gibraltar. Un autre Bâtiment Anglois , venant de Terre-neuve , fut enlevé le 23. du même mois à six lieues de Porto par la Felouque la *Nôtre-Dame du Pilier* , & par la Barque de *St. Antoine das animas*. La Fregate le *St. Nicolas de Bari* conduisit le même jour au Port du Ferol une autre prise qu'elle a faite en revenant de la Havana. L'Armateur *Jean de Coros* s'empara le 27. sur la côte de Portugal de la Balandre Angloise le succès. Le 6. Septembre la Fregate la *Conque-Mirine* , commandée par Don Pedro Zuazo , entra dans le Port de St. Sebastien avec le Brigantin Anglois la *Providence* , qu'elle a enlevé entre le 49. & 50. degré de latitude

*Prises sur
la Nation
Angloise.*

Septentrionale. Don Pedro Zuazo s'étant d'abord remis en mer, il a fait encore quatre prises Angloises, seulement jusqu'au 10. du même mois; l'une est le Vaisseau le *Diamant*, qui portoit des ancres, des canons & des munitions à *Gibraltar*; la seconde, une Balandre nommée *Rebecca* chargée de sucre & de bois de teinture pour la Ville de Londres; la troisième, encore une Balandre de cent tonneaux, sur laquelle il y avoit de la toile à faire des voiles pour les Vaisseaux; la quatrième un Bâtiment qui n'avoit que son lest. Une Corvette Angloise dont l'Armateur Antoine Miguel s'étoit emparé sur la côte de Guinée, fut aussi conduite à Ste. Croix de Teneriffe; la chage de cette Corvette est estimée 13. mille piaftres. L'Armateur Don Louïs Olivier s'est aussi rendu Maître le 19. Septembre vers le 40. degré de latitude Septentrionale d'un Vaisseau Anglois de 14. canons & du port de 20. tonneaux, après un combat de trois heures, dans lequel lui Armateur a été blessé. A toutes ces prises il faut ajouter que l'Armateur Espagnol la Coche en a conduit, trois autres au Port de *Lisbonne*, & qu'il a vendues à des Négocians.

Mais toutes ces prises Angloises n'ont pas fait plus de plaisir à la Cour que lui a fait de peine la prise du Vaisseau Espagnol la *Justice* venant de la Havana, & dont la charge étoit estimée 250. mille piaftres. Ce Vaisseau, ainsi qu'on l'apprend, a été conduit à l'Isle de Madere. Un Armateur Espagnol a aussi été pris au Cap Finistere par un Vaisseau de guerre Anglois.

V. Don Joseph de la Quintana, Secrétaire d'Etat au Département des Indes & de la Marine, s'est retiré, & a obtenu un titre de Castille.

ftille. Mr. Campillo, qui n'étoit Miniftre des Finances que depuis quelques mois, a été déclaré Miniftre de la Guerre, de la Marine & des Indes; & ce changement qui fe fit le 12. Oétobre dans le Miniftère, eft d'autant plus avantageux, que par la confiance qu'a le Roi & le public en la perfonne de Mr. Campillo, cela a ramené la circulation de l'efpece dans le Royaume qui étoit devenuë d'une grande rareté. Mr. Eflava qui a défendu avec honneur la Ville de *Carthagene* en *Amérique*, fut créé le 14. du même mois Capitaine Général des Armées du Roi.

VI. Tout ce qu'on a d'intéreffant à raporter du *Portugal*, eft, l'arrivée dans le *Tage* de la riche Flotte de *Rio de Janeiro* au *Brefil*; & de celle de la Baye de *Tous les Saints*. La premiere eft du nombre de 28. Vaiffeaux Marchands, qui ont apporté cinq millions de cruzades pour le compte du Roi, & dix millions pour celui des particuliers, outre deux mille caiffes de Sucre, fix mille cuirs de *Buenos-Ayres*, & d'autres Marchandifes. L'autre Flotte compofée de 33. Vaiffeaux Marchands, eft chargée de treize mille caiffes de Sucre, quinze mille rouleaux de Tabac, & d'autres effets.

*Flotte du
Brefil.*

A R T I C L E V.

Qui contient ce qui s'eft paffé de plus confidérable en FRANCE, en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.

I. **F***rance.* Après l'idée qu'on donna le mois paffé de ce qui touche cette Couronne dans les affaires générales de l'Europe, aufquél-
les

les elle prend tant de part, il seroit inutile de rebattre la même matière, ni de parler davantage des Armées du Roi qui sont en Allemagne, & de ce quelles y entreprendront. Il nous suffira de dire à cet égard que la Cour tâche de faire encore entrer la Cour de *Saxe* dans ses vuës, par raport aux affaires de l'Empire, qu'en même-tems elle a résolu que l'Expédition d'Italie se fit, & de la seconder par l'envoi de son Escadre à *Barcelonne*; d'où cette Escadre, commandée par Mr. de Court, a ensuite continué sa route vers le Détroit. Tant d'arrangemens pris contre la Reine de Hongrie & de Bohémé, dont le Baron de Wasner son Ministre est néanmoins toujours à Paris; tant d'arrangemens, dis-je, sans ceux que l'on prendra encore, doivent venir de ce que cette Princesse n'a pas voulu souscrire à un plan de partage qu'on s'étoit proposé de lui faire accepter; & auquel on croyoit d'autant plus qu'elle donneroit les mains, qu'elle se voyoit menacée de l'invasion de si grandes forces dans l'*Autriche* & la *Bohème*, après avoir perdu toute la Province de *Silesie*. Les idées de paix s'évanouïssent par conséquent dans le tems qu'elles sembloient être le mieux fondées, & l'on ne parle plus d'une Diète de Pacification. Des ressources que la Reine de Hongrie espère, aussi-bien qu'une Ligue en sa faveur qui pourra se former pendant cet hiver, & la réünion de ses forces en Bohème, qu'on a cru pouvoir empêcher, fait donc que le Ministère est obligé de prendre d'autres mesures, & de faire, entr'autres, réüssir les ressorts de l'Expédition d'Italie.

On n'est point encore parvenu non plus à faire accepter à la Couronne de la Grande Bretagne

tagne l'accommodement dans lequel on se flatte toujours de la faire entrer. Mais Mr. Bully, qui d'*Hannover* est revenu à *Paris*, vient de partir pour *Londres*, chargé de nouvelles instructions concernant cette affaire. Il en est de même de la Neutralité des Hollandois qui n'ont pas jusqu'ici jugé à propos de se conformer en ceci aux vûes de la Cour, quelque pressantes que soient les instances & les sollicitations que l'on continuë de leur faire encore, après la déclaration rapportée dans nos derniers Mémoires, page 354.

II. Le Roi a fait faire des Moulins à bras pour ses Armées, sous la conduite des Srs. de Guiffane & de Lavant, Directeurs de la Manufacture des Machines à Paris. On en a fait l'épreuve le 10 Octobre en présence du Marquis de Breteuil, Ministre de la guerre; & on les a fait partir depuis; savoir, 60. pour l'Armée de Baviere & 40. pour celle du Bas-Rhin: Il a été constaté par l'épreuve qu'on a faite de ces Moulins, qu'ils moulent à l'aise trois boisseaux de bled par heure, qu'ils font la farine plus belle que les Moulins qui sont sur la *Seine*, & s'échauffent moins.

Moulins à bras.

III. Le 14. Octobre au matin on donna l'entrée à *Toulon* à Said-Effendi, Ambassadeur de la Porte Ottomane, qui vient à Paris. On fut le prendre aux Infirmeries avec un superbe Canot peint en bleu, ayant tous les ornemens & la sculpture dorés, & son Equipage vêtu uniforme. Il fut reçu aux décharges de toute l'Artillerie des Forts & des Batteries. Cet Ambassadeur qui est parti de *Toulon*, est attendu de jour en jour à *Paris*, où il sera reçu avec beaucoup de pompe, de même qu'à l'Audience du

L'Ambassadeur Turc à Toulon.

du Roi, & l'on assure qu'il a déclaré qu'il vouloit directement traiter avec le premier Ministre sur le sujet de sa venue en France; cependant le Cardinal auroit souhaité en être dispensé.

On a appris de *Toulon* avec les particularités de l'entrée de l'Ambassadeur Turc en cette Ville, que le Bey de *Tunis* ayant fait armer en course une Tartane Françoisse que ses Corsaires avoient prise, elle a enlevé sur les Côtes deux Flutes qu'une Troupe de Comédiens avoit fait fréter à *Genes*, où ils étoient depuis quelque tems pour retourner à *Toulon*: Que les Tunisiens se sont aussi emparés de *Capo Negro*, appartenant à la Compagnie Françoisse d'Afrique, & qu'ils ont condamné aux travaux les plus durs les François qu'ils y ont trouvés, de même que ceux qui étoient à *Tunis*; ce qui est d'autant plus surprenant que cette République de Barbarie peut s'attendre plus que jamais à un châtement severe.

A N G L E T E R R E.

I. **L**Es Troupes qui ont campé à *Colchester*, & qu'on a destinées à passer la mer, se sont séparées, & sont actuellement en quartiers d'hiver. Les dispositions pour envoyer en *Amérique* un convoi de provisions & de munitions avec un nouveau transport de Troupes, n'est plus également un article dont il soit question. Mais l'Amiral Norris est sorti de la *Manche* le 22. Octobre avec une Escadre de 16. Vaisseaux de guerre, qu'on croit avoir fait voile vers *Livourne*. Comme cette Flotte est sortie des Ports, on a donné ordre d'équiper en toute diligence les Vaisseaux de guerre nouvellement construits, & de les envoyer à *Spithead*,

tyena, pour y former une nouvelle Flotte. On est jusquici à apprendre quelle est la destination de celle de l'Amiral Norris, mais elle donne de l'attention.

II. Le 30. Octobre le Roi revenant de ses Etats d'Allemagne, débarqua à *Aldborough*, & le lendemain après-midi il arriva au Palais de *St. James*, où le Duc de Cumberland, les Princesses, & les Ministres d'Etat & Etrangers s'étoient rendus pour le complimenter sur son retour. On s'étoit flatté que la réconciliation du Prince de Galles, avoit été portée jusqu'au point que S. A. se seroit également trouvée à *St. James* pour complimenter le Roi, mais son accommodement, quoique traité pendant l'absence de Sa Majesté avec beaucoup de travail, n'a pas encore lieu; ce Prince trop sensible à ce qui pouroit arriver aux personnes qui lui sont si fort attachées, ne peut pas se résoudre à les sacrifier.

III. Il y eut dès le même jour au soir un grand Conseil au Palais de *St. James*, dans lequel le Roi exposa à ses Ministres la situation où il a laissé les affaires générales au-delà de la mer. Les conférences qui depuis ce jour-là ont été tenues sont impénétrables: Il en est cependant, & l'on croit le sçavoir, que selon le train que prendront ultérieurement les affaires générales, le Roi se déterminera à demander encore six mille hommes de Troupes au Roi de Danemarck, & un pareil nombre au Roi de Suede comme Landgrave de Hesse-Cassel.

IV. On attend à *Londres* Mr. de Bussy qui y revient de Paris, chargé, dit-on, d'une négociation par rapport aux affaires de l'Amérique; ce qui pourra se sçavoir bientôt, car la chose doit

doit être connue avant l'assemblée du nouveau Parlement, qui commencera ses séances le 12. du present mois de Decembre. Dans cette séance du nouveau Parlement, on prétend que ceux du parti contraire à la Cour proposeront des choses assez extraordinaires. Quoi qu'il en sera, les Ecrivains des deux partis sont occupés depuis quelques semaines à préparer des Brochures sur l'état des affaires presentes.

V. Plusieurs Bâtimens de la *Jamaïque* sont arrivés dans les Ports du Royaume sur la fin d'Octobre & le commencement de Novembre, & tous ont annoncé que l'Amiral Vernon a fait une descente dans l'Isle de *Cuba*, & qu'il s'y est emparé d'un Havre considerable, qui est le Havre de *Walthenam* dans la Riviere de ce nom, & qu'il l'a depuis nommé le *Port de Cumberland*, à l'honneur du Duc de Cumberland. On a eu depuis la confirmation de cette nouvelle avec un long détail du voyage & de l'entreprise de l'Amiral; mais qu'il auroit peut-être plus de peine à s'emparer de *San Fago*, à cause que l'accès en étoit difficile, & l'entrée du Port fort étroite. On a appris de plus que les Troupes débarquées dans l'Isle de *Cuba* se sont mises en possession d'un terrain de plus de 15. lieues.

H O L L A N D E.

CE que nous montre cet Etat dans son état de tranquillité, est, que le Lord Harrington, habile Négociateur Anglois, qui a fait quelque séjour à *La Haye*, a vû souvent les Seigneurs de la Régence, & leur a fait des propositions, dont le succès auroit pû contribuer à rétablir l'équilibre de l'Europe. Mais soit que la Neutralité de l'Electorat d'Hannover arrêtée

avec

avec la France sans la participation de la République, ait surpris ses Membres, soit autres raisons, le Lord Harrington n'a pas trouvé les esprits disposés à recevoir ses impressions, comme il pouvoit l'espérer. On délibère ainsi toujours tant à La Haye que dans les Provinces, sur une nouvelle augmentation dans les forces de terre, qui devoit être de vingt mille hommes, selon la demande de la Province de *Guel-dres* & de quelques autres; on y délibère également sur l'équipement de 25. Vaisseaux de guerre, résolu par les Etats Généraux, & sur la Neutralité proposée par la France. Cependant l'on ne prendra point de résolution sur le premier & sur le dernier de ces points, qu'on n'eut vû le tour que prendront les affaires en Angleterre après l'ouverture du nouveau Parlement.

P A Y S - B A S.

LE voyage du Sérénissime Prince Charles de Lorraine en ces Pays, dont il est Gouverneur Général, est différé jusqu'à l'année prochaine, & vraisemblablement jusqu'à ce qu'il y ait plus de jour répandu sur le système présent de la Cour de Vienne. Les Etats des diverses Provinces ont été cependant assemblés tant sur le subside à accorder à ce Prince, qui sera le même qu'avoit la feu Archiduchesse Marie-Elizabeth, dont il jouïra à son arrivée à *Bruxelles*, que sur les subsides ordinaires qu'ils ont accordés à la Reine, & sur d'autres matieres relatives aux circonstances où se trouve Sa Maj.; circonstances qui occasionneront la levée d'un corps de Troupes, qu'on fixe dès-à-présent à huit Bataillons & quatre Escadrons, & qui pourra bien avoir lieu, en faisant un fonds
dans

dans les Provinces pour le mettre sur pied & pour l'entretenir. Mgr. le Comte de Harrach, exerçant par *interim* les fonctions du Gouvernement Général, donne son application à cette affaire, & à celles qui regardent le plus grand bien du Pays : Il dépêche & reçoit de frequens Couriers. Un de ces Couriers que Son Excellence avoit envoyé au Baron de Wafner, Ministre de la Reine auprès du Roi de France, avec des dépêches qui concernent les affaires de l'Empire, étant revenu depuis peu, on a débité qu'il avoit apporté des nouvelles favorables. Mais les nouvelles favorables sont aussi attendues d'ailleurs. On est dans l'esperance d'en recevoir bientôt, & qu'enfin les choses changeront à l'avantage de la juste cause de l'auguste Princesse dont les fidèles Sujets dans ces Provinces ne cessent à cette occasion de faire à Dieu les plus ferventes prieres.

On dira le mois prochain quelque chose de 3600. hommes de milice qui doivent se lever dans les Duchés de *Lorraine* & de *Bar*. On donnera aussi la liste des Mariages & Morts des personnes illustres, qui auroit dû entrer dans ce Journal, avec la liste qu'il y aura jusques-là. On annoncera en attendant la mort de la Grande-Duchesse Doüairiere de Toscane, veuve du dernier Grand Duc Gaston de Medicis, laquelle faisoit depuis plusieurs années son séjour au Château de *Reichstatt* en Boheme. Cette Princesse mourut le 15. Octobre dans la 71. année de son âge, & après une longue maladie. Elle avoit épousé en premieres noces le Comte Palatin Guillaume de Neubourg.

TABLE

DES MATIERES.

Decembre 1741.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	Pag. 399
ARTICLE II. <i>Allemagne.</i>	410
ARTICLE III. <i>Nord.</i>	444
ARTICLE IV. <i>Italie & en Espagne.</i>	452
ARTICLE V. <i>Franse, Angleterre, Hollande, & Pays-Bas.</i>	463.

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacræ Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis, ad sexennium.*

EX Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscumque Librariam negociationem exercentibus, seridò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Sux Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove charactere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiã impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citrà supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcumque exemplarium, & insuper multæ quinq̃ue Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 8. Augusti 1740. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. Jo. Ad. Comes de Metsch. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. E. F. LIBER BARO DE GLANDORFF.